

# l'éducation

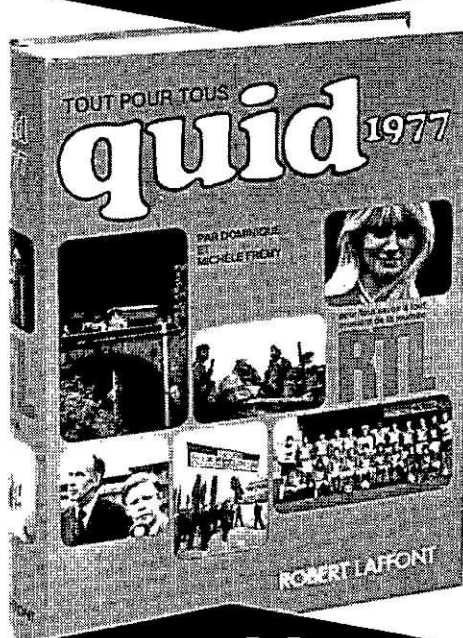
3 f



■ les nouvelles missions du CNDP  
et de l'INRP ■ le colloque du SNI  
sur les finalités de l'éducation ■ les  
Nobel 1976 ■ musique au Centre  
Beaubourg n° 295 ■ 4 novembre 1976

**histoire, pays, religions, politique,  
arts, sciences, économie,  
spectacles, sports, salaires,  
vie pratique, etc.**

En 1488 pages,  
vous saurez tout sur tout



**quid**

une encyclopédie de l'actualité,  
universelle, pratique,  
enrichie chaque année

89 F

**En famille, au bureau, en classe,  
entre amis, en vacances,  
vous avez tous besoin de**

**QUID 77**



### à votre service

- 3 **comment cesse-t-on d'être fonctionnaire ?** par René Guy
- 5 **publications officielles** : vous lirez au B.O.
- 6 **documentation** : pratiques de l'audiovisuel, par Christian Cousin, Pierre Ferran, François Mariet et Louis Porcher ; dans les revues
- 8 **CNDP** : à la recherche du passé, par Michaëla Bobasch
- 10 **sur votre agenda**

### une semaine après l'autre

- 12 **les jours se suivent**, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 **29, rue d'Ulm : l'INRP et le CNDP**
- 16 **Unesco : XIX<sup>e</sup> Conférence générale**, par Catherine Guigon

### cette école innombrable

- 18 **à quoi sert l'école ?** entretien avec Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC
- 21 **document** : les écoliers de Tournissan 1939-1945
- 23 **vous avez la parole** : se relaxer pour mieux apprendre, par Micheline Flak ; courrier des lecteurs

### l'homme créateur

- 26 **les Nobel 76 : made in USA** : physique, chimie, médecine, sciences économiques, par Fernand Lot ; littérature, par Josane Duranteau
- 29 **panorama - lettres** : Raymond Queneau, par Josane Duranteau ; relire « Bifur » ; deux études sur le roman, par Pierre Ferran ; **théâtre** : « La visite de la vieille dame », « Irène », par Pierre-Bernard Marquet ; **disques**, par Maurice Guillot et Frédéric Bou-noure ; **variétés** ; **télévision** : « La guerre des demoiselles », par Catherine Mathieu

### le monde comme il va

- 33 **la musique demain**, entretien avec Pierre Decoust, directeur du département Pédagogie de l'IRCAM
- 38 **mots croisés - échecs**

**photos** - couverture et p. 34 : Viva ; p. 19 : L'école libératrice ; p. 26 : Keystone ; p. 28 : Jerry Bauer ; p. 29 : André Bonin ; p. 30-31 : Germaine Lot.

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros



**Rédaction, publicité, annonces**  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**Abonnements**  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F  
Abonnement annuel : France 60 F  
étranger 80 F  
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

# PARTIR CET HIVER: LE MONDE S'OFFRE A VOUS...

HORIZONS LOINTAINS :  
Asie, Mexique, Egypte, Afrique du sud...

SÉJOURS EN HÔTEL CLUB :  
Baléares, Tunisie, Canaries...

SPORTS D'HIVER.

CROISIÈRES.

RÉVEILLONS DE FIN D'ANNÉE :  
Vienne, Budapest, Las Vegas...

CARNAVAL DE NICE

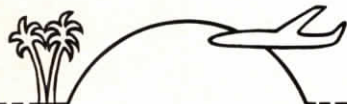
## NOUS AVONS REPONSE A TOUT.

Nos brochures viennent de paraître.  
Demandez-les en nous retournant le bon ci-dessous.

### le tourisme français

pour découvrir le monde à la française

coblence de franco



Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Je désire recevoir sans engagement les brochures de l'agence  
de voyages ci-joint 5 F. pour frais d'envoi.

### le tourisme français

96, rue de la Victoire - 75009 PARIS - Tél. : 280.67.80

succursales : PARIS-FELIX FAURE, PARIS-LA GLACIERE, ST-OUEN  
CAEN, EVREUX, LE HAVRE, LILLE, ROUBAIX, ROUEN, TOURCOING, BRUXELLES.



LIC A 77

Ed.



Vous qui devez enseigner  
les rudiments du code de  
la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau  
a réalisé cette année des  
produits nouveaux pour  
vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio - visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

**Demandez notre catalogue  
à l'adresse suivante :**

Renseignements et  
documentation

**SECA-Codes Rousseau**

7, Quai du Brise-Lames, 7  
**85101 LES SABLES - D'OLONNE**  
B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie  
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille  
69003 LYON Tél. 60.05.91



# comment cesse-t-on d'être fonctionnaire ?

La carrière d'un fonctionnaire peut comporter des interruptions, qui ne rompent pas le lien statutaire entre ce fonctionnaire et l'Etat : congé, détachement, mise en disponibilité et même suspension de l'agent sous le coup de poursuites, exclusion temporaire. Nous voulons traiter aujourd'hui de la cessation définitive des fonctions, qui entraîne la radiation des cadres.

DIFFERENTS TERMES sont utilisés dans les statuts particuliers pour qualifier les modes de sortie du service. Nous retiendrons les plus généraux :

- la mort naturelle ;
- la démission régulièrement acceptée ;
- le licenciement ;
- la révocation ;
- la mise à la retraite.

Nous ne parlerons pas du **relèvement de fonctions**, même d'ordre politique, prévu par le gouvernement de Vichy, qui a disparu et qui a pu frapper entre autres, quelles que soient les garanties de leur statut, les fonctionnaires juifs et francs-maçons.

Les fonctions publiques peuvent cesser par le **décès** du titulaire, puisqu'il n'existe plus de fonctions publiques héréditaires. Dans le cas de certains fonctionnaires de haut niveau ou occupant des fonctions spéciales, l'apposition de scellés peut être requise sur les papiers du défunt, qui doivent, pour ceux qui concernent le service dont il était chargé, être remis à l'administration.

La **démission** est l'acte d'un fonctionnaire qui manifeste l'intention de

quitter définitivement les cadres de l'administration. La démission orale, la promesse de démission ne constituent pas des actes juridiques. La démission ne peut résulter que d'une demande écrite, volontaire ; le simple abandon de poste, s'il justifie une sanction disciplinaire, ne constitue pas, en soi, un acte de démission. La démission ne produit pas d'effet par elle-même ; il faut qu'elle soit acceptée par l'autorité ayant pouvoir de nomination, la décision devant intervenir dans le délai d'un mois. La démission peut être refusée, par exemple lorsqu'une action disciplinaire est en cours. L'acceptation rend la démission irrévocable ; elle consacre l'exclusion de l'intéressé de l'administration, au jour fixé, c'est-à-dire la perte de tous les avantages résultant de sa situation de fonctionnaire. La démission peut ouvrir droit à pension, à la condition que, pour cela, l'agent ait été admis à la retraite.

A noter aussi, à propos de l'abandon de poste, que le fonctionnaire qui s'en rend coupable est considéré comme ayant renoncé délibérément aux garanties inscrites dans son statut. La sanction disciplinaire ou la radiation des cadres peut donc être prononcée, à son encontre, sans que soient accomplies les formalités de la procédure disciplinaire.

La **démission est quelquefois punissable**. En effet, de nombreux statuts particuliers prévoient, pour

les élèves de certaines écoles de l'Etat, recrutés par concours et qui ont souscrit l'engagement de servir pendant une certaine durée (dans l'enseignement, engagement quinquennal, engagement décennal), le remboursement des frais d'études dans ces écoles et des émoluments qu'ils ont reçus pendant leur scolarité. Par exemple, pour les instituteurs, il faut tenir compte de l'article 70 du décret du 18 janvier 1887. Le remboursement des frais d'études à l'école normale peut comporter un sursis ou une remise partielle accordés par le recteur.

Le **licenciement** est un mode peu fréquent de rupture du lien qui unit la collectivité publique à l'agent. Mais il n'implique aucune considération disciplinaire, sauf dans les deux cas où l'administration est tenue à l'application de dispositions législatives et réglementaires générales

- fonctionnaire français qui acquiert une nationalité étrangère ou qui perd la nationalité française ;
- fonctionnaires ayant subi une condamnation à la dégradation civique, à une peine criminelle.

La loi du 30 octobre 1886, article 5, précise que « **sont incapables de tenir une école publique** ou d'y être employés : 1) ceux qui ont subi une condamnation judiciaire



pour crime ou délit contraire à la probité ou aux mœurs ; 2) ceux qui ont été privés, par jugement, de tout ou partie des droits civils, civiques et de famille ». Ces dispositions qui visent les instituteurs ont été pratiquement étendues à l'ensemble du personnel enseignant.

Le licenciement peut encore intervenir lorsque le fonctionnaire ne reprend pas ses fonctions à l'expiration d'une période de mise en disponibilité.

Le licenciement pour **insuffisance professionnelle** doit être entouré de précautions sévères et de toutes les garanties de la procédure disciplinaire (avis de la commission administrative paritaire). L'insuffisance professionnelle peut avoir pour cause l'incapacité physique (ordonnance du 4 février 1959, art. 52). Une indemnité peut être attribuée au fonctionnaire licencié ; le montant de l'indemnité est fixé d'après l'article 35 du décret n° 309 du 14 février 1959.

Le licenciement peut être prononcé également par suite de **suppression d'emploi**, après consultation de la commission administrative paritaire. Les fonctionnaires licenciés par suppression d'emploi peuvent être reclassés dans une autre administration ou indemnisés.

---

La révocation est la mesure qui

frappe un fonctionnaire à la suite d'une sanction disciplinaire. La liste des peines applicables aux différents corps de fonctionnaires est inscrite dans leurs statuts particuliers.

C'est l'autorité compétente pour nommer le fonctionnaire qui a qualité pour prononcer la révocation. La consultation de la commission paritaire ne s'impose pas, sauf prescription expresse dans le statut particulier. En règle générale, l'agent intéressé a droit de demander communication de son dossier, afin d'avoir la possibilité de se défendre utilement des griefs qui lui sont reprochés.

Pour les instituteurs, la révocation est prononcée par le recteur, après avis de la commission administrative paritaire. Mais le conseil départemental de l'enseignement primaire reste compétent pour prononcer l'interdiction d'enseigner, à temps ou à vie. Des dispositions parallèles concernent les différents corps de professeurs, avec cette différence que l'interdiction d'enseigner est prononcée par le conseil académique et que la révocation est décidée par le ministre de l'Education (par le recteur pour les PEGC).

La décision de révocation peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité hiérarchique, et même d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif.

La révocation peut être prononcée avec maintien des droits à pension ou sans droits à pension, dans les cas les plus graves.

---

**La mise à la retraite d'un fonctionnaire**, qui est l'aboutissement normal d'une carrière, peut intervenir dans deux cas :

- à la limite d'âge ;
- exceptionnellement, avant la limite d'âge.

Il s'agit, dans le premier cas, de l'application des dispositions de la loi du 18 août 1936, qui fixe les limites d'âge de la grande majorité des corps de fonctionnaires. Ces limites d'âge ont été relevées de trois ans par la loi du 15 février 1946 et à nouveau de deux ans par le décret du 9 août 1953, avec maximum de soixante-dix ans.

La mise à la retraite du fonctionnaire avant la limite d'âge peut intervenir sur demande de l'intéressé (pour raison de santé, comme mère de trois enfants ayant accompli quinze ans de services effectifs, etc.). Elle peut résulter également d'une décision de l'administration, exigée par l'intérêt du service, pour invalidité ou insuffisance professionnelle. Cette décision, en principe, n'est pas disciplinaire mais il est possible à l'intéressé de se défendre s'il y découvre une intention disciplinaire, par un recours au tribunal administratif. Dans le cas d'invalidité de l'agent, la procédure comporte la communication à l'agent du dossier médical et l'avis de la commission départementale de réforme.

---

Après la sortie du service, le fonctionnaire est libéré de ses obligations. Il perd la qualité de fonctionnaire et les avantages qui en découlent. Il ne peut cumuler une rémunération publique avec sa pension. Il se voit conférer l'honorariat de son dernier grade d'activité.

René Guy

## pour la rentrée scolaire 1977-1978

Les fonctionnaires de l'administration et de l'intendance universitaire (catégories A et B) sont priés de faire parvenir dès maintenant, au recteur, leur demande d'admission à la retraite afin de permettre la publication des postes vacants pour la rentrée de 1977. (Circulaire du 5 octobre 1976 - B.O. n° 38)

Les personnels enseignants du second degré à gestion nationale, qui désirent cesser leurs fonctions à la fin de la présente année scolaire ou qui atteignent leur limite d'âge entre le 1<sup>er</sup> octobre 1976 et le 1<sup>er</sup> octobre 1977, doivent faire parvenir leur demande d'admission à la retraite avant le 20 décembre 1976. Il s'agit des personnels relevant de la Direction des personnels enseignants des lycées. (Circulaire du 8 octobre 1976 - B.O. n° 38)



## on recrute

■ **DES ATTACHES PRINCIPAUX D'ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE** : 35 postes sont ouverts pour 1977 ; les candidats seront sélectionnés, par une session d'épreuves orales, à partir du 31 janvier 1977. (Arrêté du 6 octobre 1976 - B.O. n° 38)

■ **DES ATTACHES PRINCIPAUX D'INTENDANCE UNIVERSITAIRE** : 85 postes seront ouverts pour 1977, épreuves orales de sélection à partir du 28 février 1977. (Arrêté du 6 octobre 1976 - B.O. n° 38)

■ **DES DIRECTEURS DE CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES**. La liste d'aptitude pour ces fonctions et emplois assimilés sera établie en exécution de la circulaire du 19 novembre 1976, qui rappelle les conditions de candidature et de nomination. Candidatures reçues jusqu'au 15 novembre 1976. (B.O. n° 39)

## on signale

■ **LA PUBLICATION de la liste des postes vacants** pour le personnel scientifique des bibliothèques. (Circulaire du 21 novembre 1976 - B.O. n° 39)

■ **LA PUBLICATION** du procès-verbal analytique de la session plénière du **Conseil supérieur de l'Education nationale** qui a examiné notamment les projets de décrets relatifs à la réforme du système éducatif, à l'organisation administrative et financière des lycées et des collèges, à l'organisation et au fonctionnement des comités de parents dans les écoles. (B.O. n° 37)

■ **L'ACTIVITE** du Centre de formation professionnelle et de perfectionnement du ministère de l'Economie et des Finances pour la préparation des concours d'entrée à l'ENA (préparation réservée aux fonctionnaires), au cycle préparatoire d'entrée à l'ENA, au concours interne d'attaché d'administration centrale, au second concours d'accès aux instituts régionaux d'administration. (Circulaire du 7 octobre 1976 - B.O. n° 38)

■ **LE CONCOURS NATIONAL DE LA PREVENTION ROUTIERE** 1977. Il aura

lieu du 14 au 18 mars, entre les élèves des cours moyen 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années et des élèves des classes du premier cycle. Cette année, une formule plus moderne et plus proche du véritable permis de conduire sera proposée aux candidats. (Circulaire du 22 octobre 1976 - B.O. n° 39).

■ **LA CAMPAGNE DU TIMBRE** du Comité national et des comités départementaux contre la tuberculose et les maladies respiratoires. Elle se déroulera du 15 au 30 novembre 1976 et aura pour objectif, notamment, « la prise de conscience du public de la responsabilité de chacun dans la lutte contre le tabagisme et la pollution atmosphérique ».

L'enseignement sera associé à cette campagne ; les élèves pourront participer à la collecte sur la voie publique, le dimanche 28 novembre, dans les conditions habituelles et à la vente du timbre pendant toute la quinzaine.

Une fraction des sommes recueillies (10 %) pourra être utilisée par les inspecteurs d'académie en faveur de l'Œuvre des pupilles de l'école publique. (Circulaire du 15 octobre 1976 - B.O. n° 39)

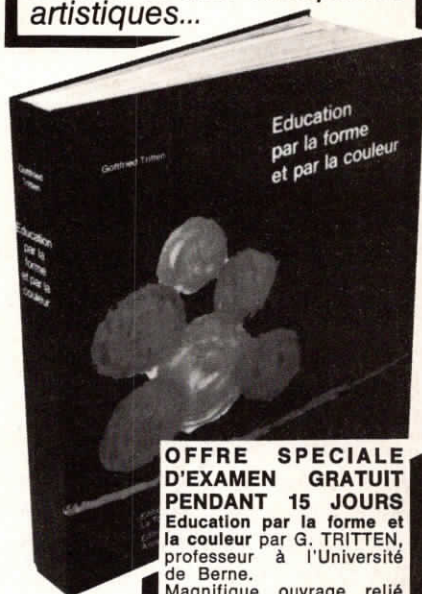
## on étudie

■ **DES MESURES DE DESSERMENT DES EFFECTIFS pour les écoles maternelles**. Cependant, la capacité d'accueil des établissements devra être maintenue pour recevoir les enfants dont la famille demande la scolarisation. La norme de 35 élèves présents (et non inscrits) doit être retenue à titre de mesure transitoire indispensable. (Circulaire du 25 novembre 1976 - B.O. n° 39).

## on prépare

■ **UNE REFORME DE LA PROMOTION SOCIALE**, par une participation plus importante des établissements d'enseignement et surtout par une rénovation du système institutionnel et pédagogique actuellement en place. Les services académiques et les chefs d'établissement sont appelés à prendre des initiatives en la matière, en concertation avec les instances régionales de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi. (Circulaires du 4 octobre et du 21 juillet 1976 - B.O. n° 38)

*Un instrument de travail indispensable à tous les maîtres, pour l'enseignement du dessin et des disciplines artistiques...*



**OFFRE SPECIALE D'EXAMEN GRATUIT PENDANT 15 JOURS**

Education par la forme et la couleur par G. TRITTEN, professeur à l'Université de Berne.

Magnifique ouvrage relié 408 pages - 27 x 29,7 cm plus de 800 illustrations dont 350 en couleurs.

**PRIX : 198,00 F**

## Education par la forme et par la couleur

propose aux enseignants 171 leçons exemplaires s'enchaînant selon une progression méthodique adaptée au développement psychologique et intellectuel d'élèves de 11 à 16 ans.

Education par la forme et la couleur est un instrument indispensable à tous les professeurs et instituteurs qui, faute d'une information suffisante, sont parfois tentés de négliger l'enseignement du dessin, discipline essentielle sur le plan éducatif. Pour examiner cet ouvrage gratuitement, retournez aujourd'hui même le bon ci-dessous aux **Editions PLANTYN s.a.**, 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

### BON D'EXAMEN GRATUIT

Veuillez m'envoyer pour examen gratuit de 15 jours et sans engagement de ma part le livre **Education par la forme et la couleur**.

Si ce livre ne correspond pas à mon attente, je vous le retournerai par paquet poste dans son emballage sans rien vous devoir. Sinon je vous le réglerai comme suit :

198 F + .4F pour frais de port et d'emballage

en deux versements mensuels de 102 F chacun + 14F de frais de port et d'emballage.

Indiquer par une croix dans la case correspondante le mode de règlement choisi.

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Signature obligatoire

Editions PLANTYN s.a., 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX. E 7



---

# pratiques de l'audiovisuel

---

**Envahissant, indispensable, n'obéissant encore qu'imparfaitement aux besoins des hommes et ne répondant que partiellement à leurs espoirs, l'audiovisuel ne cesse d'inspirer analyses et réflexions. N'est-il pas présent dans la formation des enseignants, dans la pratique quotidienne de la pédagogie, y compris la pédagogie sportive, et bien entendu dans notre vie de tous les jours ? Voici réunis quelques « suivez le guide » des nouveaux media.**

Robert Lefranc

## **La formation des enseignants à l'emploi des moyens audiovisuels**

Conseil de l'Europe, 110 p., 10 F

Les moyens audiovisuels et la formation des enseignants, c'est un thème dont, aujourd'hui, un grand nombre de pédagogues ont enfin mesuré l'importance. Depuis dix ans, les progrès ont été considérables en ce domaine, et Robert Lefranc, comme on sait, y est pour beaucoup.

Il conduit sa réflexion en trois moments : la formation de spécialistes des moyens audiovisuels et de la technologie de l'éducation, la formation des futurs enseignants, la formation, le perfectionnement et le recyclage des enseignants en fonction. Ce sont, en effet, les thèmes majeurs qu'il convient d'aborder, si l'on veut mettre sur pied une intégration véritable des media à la pratique pédagogique quotidienne.

Ce que l'auteur a voulu faire, c'est « une sorte d'inventaire raisonné des efforts entrepris pour former les enseignants à l'emploi des moyens audiovisuels ». C'est pourquoi il a choisi « d'être pratique et de fournir » (aussi souvent que possible) des exemples concrets de programmes ». Evidemment, selon Robert Lefranc lui-même, un tel travail ne saurait viser à l'exhaustivité. Il s'agit, plus efficacement, de « procéder par étude de cas en exposant divers types de

formation, choisis dans divers pays ».

Une telle étude contribue à combler une lacune importante dans l'information même des enseignants, et, aussi, des autorités administratives qui sont amenées à statuer sur les programmes de formation et les équipements audiovisuels. « Un tel catalogue, organisé et commenté » constitue une arme pédagogique de première utilité ; elle manquait jusqu'à maintenant. Nous voici moins démunis.

Robert Lefranc

## **Utilisation des systèmes d'enseignement à distance**

Conseil de l'Europe, 148 p., 15 F

L'étude des systèmes d'enseignement à distance répond à de tout autres préoccupations. Elle s'inscrit bien plutôt dans la perspective d'une formation continue et, en tout cas, pose le problème d'un enseignement non canonique, qui ne passerait pas par les sacro-saints principes du cours magistral « en chair et en os ». L'avenir éducatif des sociétés industrialisées passe inéluctablement, à moyen terme, par là.

Robert Lefranc s'appuie sur une documentation proprement gigantesque, et qu'il tient de ses très importantes expériences internationales. Au fil des pages, nous voyons se dégager les contours d'une éducation radicalement nouvelle, dont l'arma-

ture est déjà solidement constituée. Plusieurs pays sont, à cet égard, largement en avance sur la France, mais, quoiqu'il en soit, l'important est de mettre en évidence les lignes de force d'une évolution mondiale.

C'est un document de travail que l'auteur, là encore, a voulu nous fournir. Statistiques, aspects juridiques, aspects techniques, aspects pédagogiques, tout est sérieusement pris en compte. A la fois document d'analyse et de synthèse, l'ouvrage répond non seulement aux besoins des enseignants mais aussi aux questions que, presque partout aujourd'hui, se posent les instances gouvernementales.

## **Henri Garnier et Jacques Personne Audiovisuel et sport**

éditions « Education physique et sport »,  
11, avenue du Tremblay, 75012 Paris -  
172 p., 25 F

La pédagogie de l'audiovisuel ne s'était pas jusqu'à maintenant intéressée spécialement au problème de l'enseignement sportif, mis à part un certain nombre d'articles et de travaux mal connus qui sont menés en divers lieux. Désormais, cette lacune grave est comblée avec la publication d'un livre traitant spécifiquement de ce problème et de ses implications.

Les deux auteurs possèdent la double compétence requise pour un tel travail : d'une part, une formation de professeur d'éducation physique et sportive, et, d'autre part, une formation de recherche en audiovisuel. C'est pourquoi leur livre est à la fois clair, utilisable et particulièrement complet. Ils font la juste part entre les acquisitions théoriques et les nécessités de l'application quotidienne. Le lecteur y trouvera donc un indispensable instrument de travail.

Il reste à souhaiter que, dans ce champ particulièrement large et essentiel de l'éducation sportive, d'autres volumes suivent celui-là. Il faut souligner en tout cas la très grande qualité de cette publication et en féliciter les auteurs.

**Louis Porcher**



## questions / réponses

Une bonne idée ces trois ouvrages (1) qui veulent répondre aux questions les plus fréquemment posées par les pédagogues et les familles au sujet de la scolarité des enfants. Ces questions ont été dégagées d'un sondage touchant plusieurs milliers d'enseignants et de parents, et les réponses, pour chaque cours, ont été rédigées par des spécialistes divers : instituteurs, directeurs d'écoles, psychologues, conseillers pédagogiques, secrétaires de CMPP, médecins, inspecteurs, etc. Chaque ouvrage traite d'une quarantaine de points regroupés sous trois rubriques sensiblement égales : les contenus, les relations, les structures.

Quelques exemples, pris au cours préparatoires :

• Depuis quelques années on n'apprend plus les opérations au CP. Quel est le programme de l'enseignement mathématique, et quand les enfants sauront-ils compter ?

• « Maitresse, Tu... Madame, Vous... » Le passage du tutoiement au vouvoiement ne contribue-t-il pas à désorienter l'élève au CP ?

• Y a-t-il une différence constatable entre les enfants qui ont fréquenté l'école maternelle et les autres ?

et au cours moyen :

• Pourquoi pratiquer le texte libre à l'école ?

• L'expérimentation pédagogique n'utilise-t-elle pas les enfants comme cobayes ?

• Dans l'intérêt des enfants, ne conviendrait-il pas d'unifier les méthodes au niveau de l'école, de la commune, de la circonscription ?

Chaque réponse est suivie d'une bibliographie allant à l'essentiel. Deux inconvénients toutefois. Si le niveau des explications est adapté aux préoccupations et à la formation des enseignants, il ne sera utile qu'à des parents déjà avertis et capables de franchir les difficultés d'un langage pédagogique ou psychologique qu'il devrait être possible de simplifier encore. Telle qu'elle est cependant, cette initiative devrait être de grande utilité si le prix élevé de chaque volume (c'est le second inconvénient) n'était pas en contradiction avec le large service que l'on a voulu rendre.

R. M.

(1) Questions/Réponses sur... le cours préparatoire - le cours élémentaire - le cours moyen. ESF, coll. « Sciences de l'éducation », chaque vol. : 170 p. env., 42 F

### Jean-Paul Gourévitch Apprendre l'audiovisuel. L'image politique

Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, le livret seul : 64 p., 13 F ; le coffret de 84 diapositives plus le livret : 216 F

Venant à la suite de **L'image du Président** et de **Comprendre la publicité** dont nous avons rendu compte ici (1), le présent livret de Jean-Paul Gourévitch représente une étape nouvelle dans les intentions de l'auteur qui désire d'une façon générale sensibiliser les éducateurs, les parents et les adolescents à la sémiologie ; d'une manière plus particulière leur démontrer ici que l'image politique (affiches, photos de presse, etc.) constitue à la fois un langage, un nouvel environnement et un système de valeurs où les techniques publicitaires se trouvent conjuguées avec les messages idéologiques.

Ce livret et les 84 vues qui l'accompagnent, issues de seize pays différents, sont destinés à servir de base à une éducation politique par l'audiovisuel se trouvant ici placé à la jointure de deux sciences : la sociologie politique d'une part et la sémiologie de l'image de l'autre.

Pierre Ferran

### Maurice Dussardier L'image photographique

Office de diffusion par le film (31, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris), livret du maître et 45 diapos, 35 F

Pédagogie pour l'audiovisuel et pédagogie par l'audiovisuel ; voilà bien, direz-vous, un air connu de la pédagogie d'éveil. Si les ouvrages théoriques sur le sujet ne manquent pas, par contre un ensemble à but délibérément pratique, utilisable par le maître non nécessairement « mordu » de photo, manquait.

Cet ensemble devait avoir un double but : d'une part, faire de la photo un moyen d'enseignement ; d'autre part, en faire un objectif. Il fallait donc et apprendre à lire des photos judicieusement choisies par l'intérêt

(1) Voir nos numéros du 29 juin 1975 et du 5 février 1976.

didactique qu'elles représentent (esthétique, situation dans l'espace et dans le temps, possibilité de lecture critique) et apprendre à réaliser des photos, si possible à partir des commentaires suscités par la lecture des photos proposées. Il fallait aussi, tout en ne perdant pas de vue cette double approche, initier au montage photo. Ne nous plaignons plus ; c'est fait et très bien fait.

Le fascicule qui nous est proposé est accompagné de 45 diapositives qui permettent d'aborder efficacement une pédagogie audiovisuelle : 36 d'entre elles sont destinées à l'étude de la composition et de la lecture des images, 9 autres permettent d'aborder le montage audiovisuel. Elles sont reproduites en 4 jeux de 9 cartes pour les travaux de groupes.

Le livret pédagogique a une qualité essentielle : il est réellement pédagogique, se préoccupant de lier constamment objectifs pédagogiques généraux, théorie photo et pratique de la classe.

L'auteur, bien connu pour ses travaux en éveil (chez Nathan), a réussi à mettre au point un ensemble indispensable.

Christian Cousin

### P. Audigier et F. Latapie Télévision et télécommunications aux Etats-Unis

PUF, 206 p., 45 F

Puisque l'on dit que les Etats-Unis sont le futur de l'Europe, il n'est jamais inutile de s'informer sur la civilisation américaine, la télévision et les télécommunications sont une part importante de cette civilisation.

L'analyse qu'en donnent les auteurs est précise et rigoureuse : on épargne au lecteur la littérature pseudo-scientifique sur la culture de masse. La première partie décrit le rôle de la puissance publique dans le contrôle des télécommunications, puis on aborde l'implantation et le développement du téléphone, de la radio et de la télévision. La dernière partie concerne les développements technologiques récents.



Le tableau ainsi brossé suggère aux lecteurs, et particulièrement aux enseignants, des questions que l'évolution actuelle de la télévision française rend déjà préoccupantes : ainsi les émissions pour enfants, qui obéissent comme les autres à la logique commerciale de la publicité sont-elles

d'autant plus suivies que l'effort de réflexion exigé est faible. Certaines émissions pour enfants en France semblent déjà obéir à cette logique et l'on ne peut qu'être soucieux quant aux conséquences d'une telle évolution.

François Mariet

## dans les revues

■ **Education et développement**, revue mensuelle dont nous avons souvent rendu compte ici, intéresse tous les pédagogues. Dans son n° 111, vous apprendrez ce qu'est « l'horaire modulaire flexible », nouveau mode d'organisation scolaire apparu aux Etats-Unis en 1960. Vous trouverez une très intéressante enquête de Charles Robillard dans une bibliothèque de jeunes (à Colmar) ainsi qu'une monographie relatant un voyage d'étude à Berlin dans le cadre des 10%. (11, rue de Clichy, 75009 Paris - le numéro : 9 F - abonnement annuel : 68 F)

■ **Pourquoi ?**, publication sous-titrée « La revue de l'éducation permanente », consacre son n° 117 aux problèmes de l'écologie et de l'environnement. A ce titre, la dizaine d'articles qui composent l'essentiel de ce numéro ne manquera pas d'intéresser également tous les enseignants et, derrière eux, tous les hommes et les femmes. Outre les articles de sensibilisation et d'information sur ces questions importantes, on notera une présentation des carrières de l'environnement, par Janique Dominiak, ainsi qu'une sélection d'ouvrages écologiques et de livres d'éducation. (3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 - le numéro 6 F)

■ **Les cahiers de sexologie** toucheront un public plus restreint et plus spécialisé d'éducateurs, encore que leur lecture soit très abordable par tout un chacun. Dans le numéro du dernier trimestre de l'année, on fera la part entre les articles spécialisés et ceux qui touchent à l'école, comme — par exemple — celui de Michèle Fellous qui traite de l'éducation sexuelle en pays étranger. A lire aussi, dans la rubrique « Forum », les interviews du Dr Guillem et du Dr Zwang. (Organe de la Société française de sexologie clinique, 21, boulevard Brune, 75014 Paris - rédacteur en chef : Gilbert Tordjmann - le numéro : 10 F - abonnement annuel : 50 F)

■ **Hellequin** est une revue régionaliste, puisqu'elle s'intéresse aux artistes normands de toute espèce, mais dont la qualité, la documentation et l'iconographie seront certainement appréciées par les professeurs de lettres. Après un premier numéro (déjà épuisé) sur l'écrivain Jean de La Varendre et un second sur cet auteur de pièces de théâtre aussi célèbre que mal connu qu'est Armand Salacrou, **Hellequin** change de formule, étoffe ses chroniques et nous propose, en 80 pages au lieu de 30, un « Dossier-Portrait » sur Barbey d'Aurevilly, se terminant par une bibliographie de quelques ouvrages consacrés à cet auteur. On notera que Roger Bésus, interviewé pour la circonstance, fit paraître en 1957 une étude sur d'Aurevilly ; l'entretien avec Bésus est intéressant. Il est seulement dommage que, in fine, la bibliographie soit présentée un peu au hasard, et sans mention de dates ni d'éditeurs. (B.P. 124, 14402 Bayeux Cedex - abonnement à trois numéros : 35 F)

■ **Emergences** se présente à juste titre comme une revue de culture générale pour apprendre la France, sa langue, son histoire, sa géographie, son passé et son avenir. Trois numéros de 60 pages chacun ont déjà paru. De par leurs sujets et la façon diverse de les traiter, ils seront introduits avec bénéfice aussi bien à l'école élémentaire qu'au premier cycle. Le premier est consacré à Berlioz ; le second à Jean Bart ; le dernier (troisième trimestre 1976) à Pierre de Coubertin. A partir du « père » des Jeux olympiques, de multiples thèmes sont abordés : le sport, bien entendu, mais aussi la mythologie, la philatélie, l'histoire, la géographie, l'éducation civique, la musique, l'histoire naturelle, les arts techniques, etc. (Editions du Mont-Fermeil, 67, avenue Gabriel-Péri, 93370 Montfermeil - le numéro : 10 F - abonnement annuel, 4 numéros : 36 F)

## à la recherche



La série « Eveil » destinée aux classes de cours moyen 1 et 2 comportera en 1976-1977 deux nouvelles émissions à dominante historique : « Le monastère de Sénanque » et « Le château de Beynac » remplaceront avantageusement, en raison de leur contenu nettement moins didactique, « L'abbaye de Fontenay » et « Le château-fort de Nogent-le-Rotrou », films réalisés dix ans auparavant. C'est, en effet, une véritable promenade, mais historique, que l'on présente aux enfants, à travers la vie du Moyen Age.

Un monastère du Moyen Age :  
Sénanque-le-Thoronet

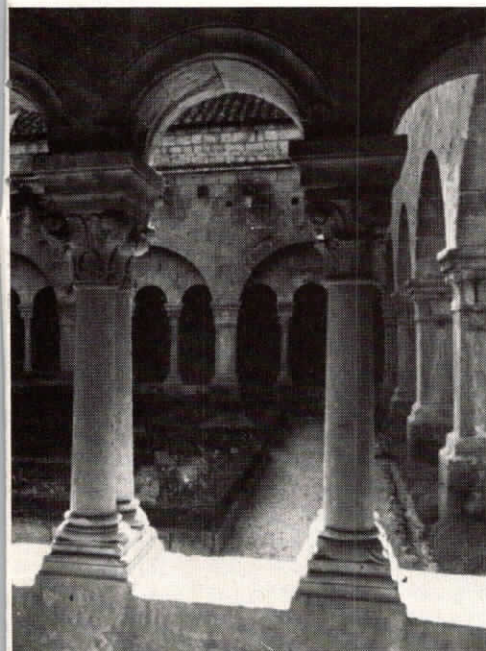
TF 1 - vendredi 12 novembre, 14 heures

Beynac : un château du Moyen Age

TF 1 - vendredi 19 novembre, 14 heures



## e du passé



FINI l'ennuyeux résumé d'histoire qu'ânonnaient — sans toujours le comprendre — des générations d'écoliers. Le même contenu mais présenté de manière attrayante fait l'objet d'un nouveau film intitulé : *Un monastère au Moyen Age, Sénanque-le-Thoronet*. Mieux que toute définition soigneusement élaborée, il pourra faire comprendre et sentir ce qu'était la vie monacale en ce temps-là. Le monastère apparaît tout d'abord, blotti à flanc de coteau au cœur du paysage provençal, loin de tout : « A Sénanque, lorsqu'on pénètre dans le monastère, on tourne le dos au monde extérieur. » La caméra nous permet d'effectuer à travers le monastère une promenade rythmée par le pas lent d'un visiteur solitaire, et de découvrir successivement le cloître où alternent les taches d'ombre et de lumière (« Les moines s'y recueillent, lisent, circulent, méditent »), la salle capitulaire où se prennent les décisions concernant la vie de la communauté, la

salle où l'on copie les manuscrits (la seule pièce chauffée du monastère « car il faut agilité des doigts et encre non gelée pour écrire ») et le dortoir communiquant avec l'église.

Outre quelques définitions essentielles (le parchemin est en peau de mouton, le mot « miniature » vient de minium, un chartrier est un recueil de chartes ou droits de propriété), le film comporte de nombreux détails sur la vie des moines, leur nourriture, leurs coutumes... Il évoque à la fois le passé du monastère à l'aide d'archives filmiques du départ des moines de Sénanque en 1969 et la vie économique et spirituelle de celui-ci, montrant comment les moines sont devenus petit à petit de riches propriétaires terriens.

Pour cela, les auteurs de l'émission ont eu recours à de nombreux documents de l'époque, notamment des manuscrits cisterciens conservés à la bibliothèque de Dijon. « C'est à dessein que nous avons

choisi de mettre l'accent sur les sources historiques, car il est important de sensibiliser les enfants à l'idée qu'un monument peut nous renseigner sur le passé, et nous permettre de comprendre comment les gens y ont vécu autrefois. Il faut qu'ils sachent qu'il y a des endroits (archives, musées, bibliothèques) où l'on peut se documenter sur ces monuments », indique France Ngo-Kim, productrice de la série. « S'ils ne peuvent avoir accès aux archives, peut-être les élèves auront-ils néanmoins le réflexe d'aller consulter l'archiviste, poursuit-elle ; notre but est que les élèves adoptent à l'égard des monuments de leur région la même démarche que celle du film. »

C'est dans le même esprit qu'a été réalisée la seconde émission sur un château du Moyen Age ; on y trouvera notamment une séquence tournée dans un musée où se trouvent des objets usuels de cette époque.

**Michaëla Bobasch**



## conférences

■ **Sur le thème « Approche de l'art contemporain »**, le Comité d'accueil organise deux cycles de conférences : l'un, consacré aux **arts plastiques**, aura lieu de novembre à février prochain et comprendra douze conférences ; l'autre, consacré à la **musique**, comprendra cinq conférences données par Maurice Fleuret, échelonnées de novembre à mars. Pour recevoir le programme détaillé : Comité d'accueil — enseignement public, tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75643 Paris Cedex 13.

## journées d'études

■ **Deux journées proposées par les CEMEA** aux responsables de centres de vacances pour familles et adultes, les 16 et 17 novembre. Les travaux de onze commissions seront introduits par trois conférences : « Les relations dans la famille et le développement de l'individu. Comment se nourrissent-elles des relations avec les autres ? » ; « Qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qui peut se passer à l'intérieur d'un groupe selon sa taille ? » ; « Pour une autre conception de l'animation. En quoi et à quelles conditions des activités de vacances peuvent-elles favoriser le développement des personnes et être facteur de désaliénation ? » Ces journées auront lieu au Foyer international d'accueil de Paris (FIAP). Frais de participation : 100 F. Renseignements et inscriptions : CEMEA, 55, rue Saint-Placide, 75279 Paris Cedex 06.

■ **L'accession à la majorité des jeunes en difficulté.** Sur ce thème se tiendront cette année les journées d'études de l'AFSEA (Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence), à Epinal, les 18, 19, 20 et 21 novembre. La première journée, les participants seront conviés en séance plénière, après les allocutions d'ouverture, à l'audition de plusieurs exposés et témoignages. La deuxième journée, répartis en une douzaine de commissions, les participants seront invités, en tenant compte des distorsions existant entre leurs possibilités d'autonomie, d'évolution et les obligations de la majorité, à faire des propositions pour chacun des thèmes proposés : aspects affectifs ; aspects matériels ; aspect sociaux ; aspects administratifs et financiers. Le 20 novembre sera présentée la synthèse des tra-

voux. Ce même jour et le lendemain auront lieu des visites touristiques et d'établissements vosgiens. Programme, renseignements et inscriptions à : AFSEA, 28, place St-Georges, 75442 Paris Cedex 09. Tél. : 878-13-73.

■ **Structures pédagogiques et activités de l'élève dans l'enseignement à distance.** Sur ce thème, trois journées d'études sont organisées à Paris, les 22, 23 et 24 novembre, par le Conseil européen de l'enseignement à domicile (European Home Study Council). Une bonne connaissance de l'anglais parlé est indispensable pour participer à ce colloque dont c'est l'unique langue de travail. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à : Centre national de télé-enseignement - Organizing Committee EHSC (Mlle Rousseau), 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves.

## stages

■ **Stages et sessions de formation d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs** (de base et de perfectionnement) organisés, durant les vacances de Noël, par le Comité protestant des centres de vacances, dans plusieurs villes de France : Paris, Aix, Lyon, Nîmes, Strasbourg, Poitiers. Pour tous renseignements : CPCV, secrétariat national, 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 280-06-99.

■ **L'audiovisuel au service de la formation.** Sur ce thème, le Centre d'éducation permanente de l'université Paris I pro-

**C'est le 20 novembre 1976, à partir de 9 h 30, que se tiendra cette année l'assemblée générale de l'association « l'éducation »**

salle de réunion

de la Banque populaire

131, avenue de Wagram, Paris 17<sup>e</sup>

Après la présentation des différents rapports, le président André Licherowicz, retour des Etats-Unis, fera un exposé sur

**« Les institutions américaines et l'éducation »**

pose plusieurs stages pour l'année 1976-1977. D'une part : Cinéma, TV en circuit fermé, magnéscope au service de la formation — Vidéo et télédistribution ; dates communes aux deux stages : du 15 au 19 novembre, du 6 au 11 décembre, du 24 au 28 janvier, du 7 au 11 février, du 21 au 25 mars, du 18 au 22 avril, du 9 au 13 mai, du 6 au 10 juin et du 20 au 24 juin. D'autre part : Photo et vidéo — Photo — Prise de son et enregistrement — La TV noir et blanc et couleur ; dates communes aux quatre stages : du 7 au 11 février, du 18 au 22 avril, du 20 au 24 juin. Renseignements : CEP Paris I, 1-3, rue du Départ, 75014 Paris. Tél. : 326-27-56 ou 326-36-20.

## exposition

■ **La photo à l'école par ceux qui la pratiquent.** Cette exposition, organisée par des enseignants, à l'initiative de l'AFPER (Association pour la formation du personnel d'éducation et de rééducation) et avec le concours de la FOL — section photo — de Paris, se tiendra du 17 au 27 novembre à l'école mixte, 10, rue Rollin, Paris 5<sup>e</sup>. Seront présentés des documents et travaux réalisés avec et par des enfants de différents niveaux scolaires, notamment tirages, agrandissements et montages séquentiels et sonores. A cette occasion, des séances de projection et des débats auront lieu. Les organisateurs aimeraient pouvoir compter sur la participation d'autres enseignants et éducateurs intéressés par l'apport des différentes techniques photographiques dans la vie de la classe. L'exposition sera ouverte sur rendez-vous (téléphoner à : 033.70-90) aux enseignants accompagnés de leurs élèves. Pour tous renseignements complémentaires écrire à : « La photo à l'école par ceux qui la pratiquent », école mixte, 10, rue Rollin, 75005 Paris.

## loisirs

■ **Artisanat en Haute-Corrèze** : tissage, poterie, sculpture sur bois et sur pierre. Stages de douze jours animés toute l'année par Danièle et Marcel Mahu. Hébergement assuré sur place, chez l'habitant, à la ferme, à l'hôtel, ou au camping municipal. Pour tous renseignements : D. et M. Mahu, « La Jarrige », 19250 Meymac.



articles et documents  
publiés dans l'éducation  
de 1971 à 1974

est  
à nouveau disponible

envoi sur simple demande à  
l'éducation  
l'exemplaire 2 F

2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris  
C.C.P. 31.680.34 La Source

**SKI** FRANCE  
SUISSE  
AUTRICHE  
ITALIE

**ALPES JULIENNES (Yougoslavie)**

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

**NOEL VACANCES** Départs : 18 et 19 décembre  
TOUS FRAIS COMPRIS : Hôtels confortables  
Cours de ski inclus en Autriche et en Suisse

**PETITS VOYAGES d'INITIATION**

VOYAGES EN : U.R.S.S. ISRAEL  
EGYPTE · CANARIES · MADERE  
VACANCES DE MI-FÉVRIER  
Départs : 5, 12 et 19 février 1977

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

**LE LIEN EUROPÉEN**

Association universitaire

61, fg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

(Correspondant du B.P.T. licence A 789)

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 76  
pour membres de l'enseignement.

M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Code postal N° \_\_\_\_\_

E.N. 3

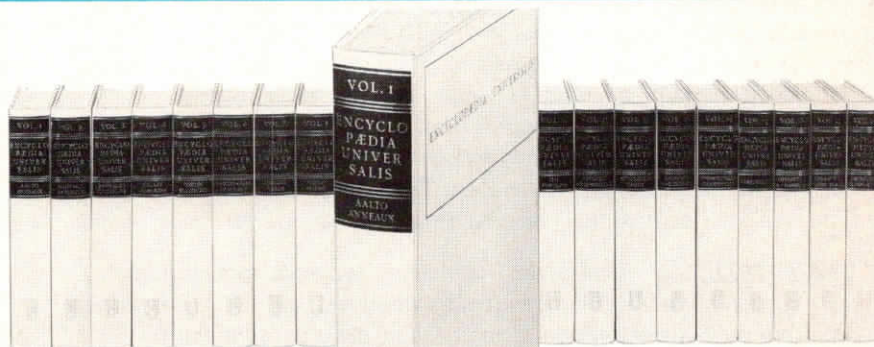
Bulletin  
de liaison  
des  
universités  
françaises

**les  
universités  
et leurs U.E.R.  
1976-1977**

Enseignants,  
Etudiants,  
la nouvelle édition  
de cet "annuaire"  
vous est indispensable

**Numéro spécial : 33 F**  
(+ 2 F envoi)  
Abonnement annuel : 45 F

Association d'étude  
pour l'expansion de  
l'enseignement supérieur  
**173, bd St-Germain  
75272 Paris Cedex 06  
Tél. : 548 88 50**



- Parce qu'elle apporte la réponse immédiate à toutes vos questions, dans tous les domaines,
- parce qu'elle met à votre disposition 3800 spécialistes mondiaux parmi les plus éminents de notre époque,

- parce qu'elle ne se contente pas de définir mais qu'elle explique, commente et stimule la réflexion,
- parce qu'elle est le complément indispensable à l'enseignement secondaire et supérieur que reçoivent vos enfants et qu'elle suscite des vocations,

offrez à votre famille  
**L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS**  
la nouvelle grande encyclopédie française

20 volumes • 21.760 pages • 5.500 articles principaux • 13.500 articles de complément  
20.681 illustrations en noir et en couleur • élégante reliure ivoire gravée à l'or.

**Pour en savoir plus**, demandez, sans engagement, le Dossier Universalis en couleur, **GRATUIT**.  
• en appelant le **734.02.31** (répondeur automatique même la nuit et les jours fériés)  
• ou en renvoyant ce bon après l'avoir rempli.

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

5662

**Bon à retourner au Club Français du Livre, 7, r. Armand Moisant, 75754 Paris Cedex 15**

Offre valable seulement pour la France métropolitaine.



## *les jours se suivent...*

**LUNDI.** Grâce à l'hebdomadaire Paris-Match, on sait tout, ou presque, sur la vie personnelle d'Alice Saunier-Séité : lever chaque matin à six heures après sommeil dans une pièce aménagée près de son bureau, sur un lit à même le sol, murs et plafond noirs, audition de disques de Frank Sinatra pour se relaxer, massages... Ne dit-on pas, en effet, que le Président de la République lui avait conseillé : « Faites-vous connaître ! » ? Il faut ce qu'il faut pour entrer dans la grande, et la petite, histoire.

**MARDI.** Hier dans une conférence de presse le parti communiste rappelle sa politique en matière d'éducation : « Seule l'application du Programme commun, de ses propositions concernant l'école et du prolongement et de l'éclairage que leur donne notre proposition de loi pour « reconstruire l'école » peuvent nous sortir de la crise. »

**MERCREDI.** Pour expliquer et défendre sa réforme « encore mal connue et mal comprise » de beaucoup de Français, le ministère vient d'éditer un petit livre bleu fort bien présenté, reconnaissons-le. Après un exposé des principes de la réforme et de ses modalités, viennent les réponses aux critiques et objections qu'elle a suscitées. Il en a été retenu cinquante... ce qui n'est pas mal pour une réforme qu'on nous présente comme, entre autres, le fruit de la concertation. Notons que cette brochure n'est pas destinée au grand public mais seulement tirée à 11 000 exemplaires et adressée aux responsables de l'Education pour leur permettre de répondre aux questions qui leur seraient posées.

**JEUDI.** D'une autre ampleur est l'opération télévisée qui, ce n'est plus un secret, est en préparation : quatre émissions de cinquante-deux minutes chacune, prévues pour avril, réalisées en co-production par TF1 et le ministère, en l'occurrence le Centre national de documentation pédagogique, permettront au ministre de présenter, en images, l'école que promet sa réforme. Est-il vrai que cela coûtera au CNDP la bagatelle de 150 millions anciens ?

**VENDREDI.** Le numéro de Population, la revue bimestrielle de l'Institut national d'études démographiques, qui vient de paraître nous apprend qu'en France la moitié des progrès enregistrés dans la lutte contre la mortalité infantile a été perdue par l'augmentation des accidents de la route.

**SAMEDI.** On a beaucoup nationalisé de CES et de CET ces dernières années, c'est exact : 150 en 1970 et 1971, 330 en 1973, 520 en 1974 et 1975, et 1125 en 1976. Mais alors qu'on avait, à cette occasion, créé 11 postes en moyenne par établissement en 1973 ce chiffre est tombé à 8 cette année. C'est pourquoi les sept syndicats de « non-enseignants » de la FEN lancent une grande semaine d'action du 5 au 12 novembre pour attirer l'attention sur les insuffisances du budget de l'Education et protester contre le sous-équipement généralisé en personnel non-enseignant des établissements scolaires, des services et des universités ainsi que contre l'insuffisance notoire des crédits d'entretien et de fonctionnement. Ils dénoncent aussi l'accentuation de l'autoritarisme à tous les niveaux ainsi que le refus de concertation réelle.

Pierre-Bernard Marquet

## **une semaine après l'**

Dans la forêt des sigles, deux nouveaux sont nés avec le décret du 3 août.

Ils doivent remplacer l'ancien INRDP et l'ancien OFRATOME.

Que seront donc exactement ces deux établissements ?

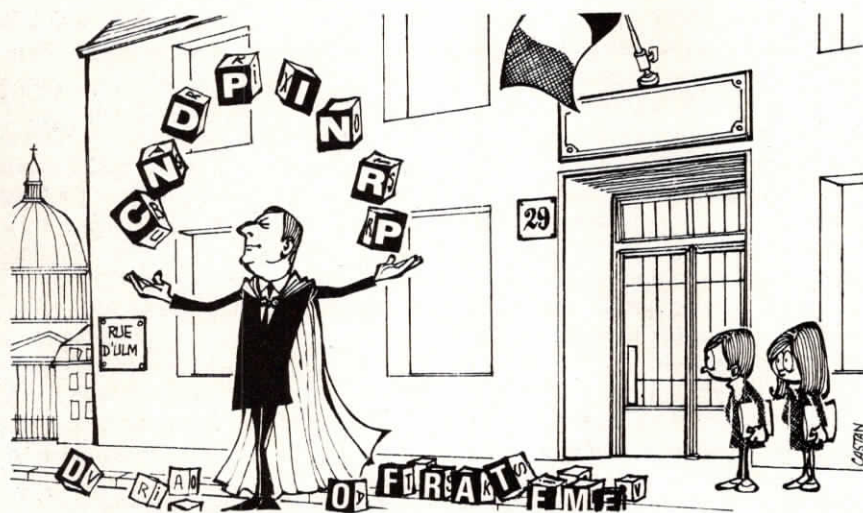
L'Institut national de recherche pédagogique, que dirigera le recteur Pierre Magnin, se propose de devenir le grand organisme de recherche scientifique dont tout système éducatif a le plus grand besoin.

Le Centre national de documentation pédagogique, que dirigera M. Quencez, produira et diffusera toute l'information et la documentation jugées indispensables, en particulier pour la mise en place de la réforme. Les deux organigrammes viennent d'être présentés par les deux directeurs et par le ministre.

Mais déjà des inquiétudes se sont manifestées de la part du personnel : cette restructuration n'est-elle pas le fait d'un certain directivisme et l'ensemble est-il aussi cohérent qu'on le dit ?



# 29, rue d'Ulm



COMMENCERA-T-ON à en savoir un peu plus sur les deux établissements publics créés par le décret du 3 août dernier, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), destinés à remplacer l'OFRATEME et l'INRDP ? Leurs nouveaux directeurs les ont, la semaine dernière, présentés solennellement à la presse en présence et avec l'aide du ministre lui-même. Est-il besoin de préciser d'emblée qu'à les entendre tout irait désormais pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

## pour la recherche

L'INRP doit réaliser et conduire un système de recherches de qualité dans les sciences de l'éducation (et non plus seulement en pédagogie), améliorer la communication, la transmission et l'acquisition des connaissances, améliorer l'information à l'école. Qu'il faille dans notre pays un grand service de recherche en éducation, nul n'en disconvient. C'est l'une des conditions du bon fonctionnement du système éducatif. On

nous promet donc que, désormais, cette recherche sera menée avec méthode et rigueur scientifique à tous les niveaux, qu'elle sera crédible et qu'elle constituera un interlocuteur permanent des organismes de recherche implantés dans les universités ou étrangers.

Cette recherche « centrale », menée d'ailleurs, semble-t-il, en grande partie à la demande expresse du ministère, ne devrait cependant pas faire disparaître la recherche spontanée, « sauvage », que pratiquaient les enseignants dans leur propre classe et qu'animaient ou organisaient souvent les centres régionaux (ou départementaux) de documentation pédagogique. Le ministre souhaite même que cette recherche soit « foisonnante ». Simplement elle pourra maintenant être coordonnée et prise en charge par l'INRP.

Par suite l'INRP doit comporter, outre les centres « associés », le CIEP de Sèvres et le BELC, les sept départements suivants :

- Etudes et recherches appliquées aux enseignements généraux et à la vie scolaire (qui continue le Service d'études et de recherches pédago-

giques que dirigeait Louis Legrand à l'INRDP) ;

- Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire (CRESAS, que dirige Mira Stambak et qui ne subit pas de modification) ;

- Etudes et recherches sur les enseignements technologiques dans le cadre de la formation générale et de la formation professionnelle (en voie de réalisation) ;

- Recherches sur les applications éducatives des technologies de la communication (anciennement à l'OFRATEME) ;

- Recherche historique, documentaire et comparée (issue de l'ancienne « Mission de l'histoire de l'éducation » du ministère) ;

- Psycho-sociologie de l'éducation (anciennement à l'Institut national d'administration scolaire) ;

- Recherche médicale.

Ce dernier département, placé sous la direction du docteur Plat, par ailleurs directeur scientifique de l'INRP auprès du recteur Magnin, est une création. Il comprendra une première section de « paidologie » que le docteur Plat définit comme la science de l'enfant considéré comme un être et non un élève, dont les réactions et le développement obéissent à des lois biologiques, psychologiques et sociologiques particulières, différentes de celles qui s'appliquent aux adultes, de telle sorte que la conduite et le développement de l'enfant forment un domaine à part pour lequel doivent correspondre des méthodes pédagogiques différentes en fonction des stades de son développement. « *La paidologie, précise encore le docteur Plat, nous amène à concevoir un être humain en cours de développement, qui se forme, s'informe, se façonne dans une symbiose harmonieuse et à ne pas considérer seulement un élève sous le seul angle de l'acqui-*



sition des connaissances. »

L'autre section, que l'on nous présente comme n'existant encore nulle par ailleurs, a pour objet l'ergonomie scolaire. Elle est, toujours selon les propres termes du docteur Plat, « une technologie interdisciplinaire qui regroupe :

- l'étude du contenu du travail ;
- l'organisation scientifique du travail (chronobiologie, rythmes biologiques...);
- la connaissance anthropométrique et physiologique de l'individu en pleine croissance ;
- la psychosociologie en rapport avec les études (capacité d'attention, degré de perception, niveau de compréhension, temps de réaction) ;
- la physiologie du poste de travail proprement dit (étude du meilleur siège, du meilleur outil...);
- l'hygiène du cadre et de la vie scolaire (locaux, ambiance, éclairage, température, confort biothermique, régime alimentaire, diététique...); sans négliger les influences réciproques de ces diverses incidences sur le jeune « travailleur » qu'est l'écolier en vue d'une meilleure efficacité de ses études ».

Sur le papier, c'est assez séduisant en même temps qu'ambitieux puisqu'il ne s'agit pas moins de donner à l'INRP une audience nationale, européenne et internationale à l'égal de l'INSERM pour la santé et du CNRS pour l'enseignement supérieur. Trois types de recherches sont prévues : des recherches sur programmes pluri-annuels au financement pluri-annuel garanti, des recherches sur commandes financées par le demandeur, émanant du ministère ou d'autres organismes, un volant de 20 % de recherches spontanées, hors programmes, à l'initiative des chercheurs, en réponse à des besoins imprévus. Ce n'est malheureusement que pour 1978.

Pour 1977, en effet, le budget de fonctionnement 1976 est reconduit, et l'INRP devra un an encore vivre sous le signe de l'austérité. En particulier aucun recrutement de personnel nouveau n'est envisagé. L'armée des chercheurs reste encore

un tout petit commando, doté d'une intendance assez maigre !

## pour la documentation

A côté de l'INRP, le CNDP, qui a repris plusieurs services à l'ancien INRDP, fait figure de grand établissement. Il a pour mission « d'élaborer et de diffuser une documentation pédagogique ainsi qu'une documentation sur les contenus de l'enseignement, utilisant tous les supports écrits et audiovisuels ou que les techniques de communication peuvent créer, notamment en vue de la formation et du perfectionnement des maîtres ; d'apporter son concours, pour tous les niveaux des enseignements scolaires, à la formation initiale et permanente des maîtres ».

Il reprend donc les activités de l'OFRATEME : centres nationaux de télé-enseignement, production audiovisuelle (RTS, films, diapositives, etc.), équipement des établissements scolaires en matériel scientifique, service audiovisuel de santé (catalogue des films médicaux), cinémathèque. Il s'adjoint, venu de l'INRDP, le Service de diffusion des documents pédagogiques et sur les contenus de l'enseignement. Il a, de plus, sous sa coupe les CRDP et CDDP, soit une centaine d'unités sur le territoire national.

Selon son directeur, un de ses grands problèmes est celui de la coordination de tous les services, qui sera le rôle d'un département spécifique « des études, de la coordination et de l'information », triple observatoire en direction des CRDP, CDPP et CNTE, des services intérieurs et des organismes extérieurs, en particulier étrangers. L'organisme se complète ensuite par les départements suivants :

- Ressources documentaires et publications ;
- Actions pédagogiques (conception des productions) ;
- Productions audiovisuelles ;
- Promotion et ventes ;
- Diffusion et équipement scientifique des établissements.

Un des problèmes soulevés à l'occasion de la création du CNDP est celui de la formation initiale et permanente des maîtres, à laquelle il doit « apporter son concours ». Cette formulation, en fait assez ambiguë, a, paraît-il, été mal comprise. Il ne s'agira seulement, affirme-t-on, d'adresser aux maîtres, dans le cadre de la réforme des contenus de l'enseignement, des fiches documentaires sur les sujets des programmes, à caractère scientifique, destinées donc à permettre une remise à jour des connaissances. Cette documentation sera adressée gratuitement, et rédigée par des spécialistes éminents. Plus précisément encore, ces fiches pourront reprendre des cours de préparation aux concours de recrutement ou proposer des indications sur la manière de conduire une classe.

Ces précisions sont-elles aussi « apaisantes » qu'on veut le dire ? Ne peut-on pas craindre que ces documents, qui seront diffusés massivement, ne soient plus ou moins teintés de directivisme puisqu'ils seront conçus « au sommet », en particulier par les corps d'inspection et seulement mis en forme au CNDP par des « scribes » ? Ne peut-on craindre aussi qu'ils ne soient guère plus que des recettes — que bien sûr chacun sera, en principe, libre ou non d'utiliser, mais que la crainte des contrôles risque de rendre, en fait, impératives ? Et d'ailleurs il semble bien que ne soient envisagées que des fiches spécialisées par discipline, sans, donc, le moindre espoir d'un quelconque décloisonnement ou d'une amorce de pluridisciplinarité.

Cette production de documents n'est pas non plus sans hypothéquer quelque peu la formation permanente et le perfectionnement des maîtres, au moins au niveau du second degré. Car, de l'aveu même du ministre, le problème ne se pose pas pour les professeurs comme pour les instituteurs. Ceux-ci ont obtenu le droit à trente-six semaines de formation continue au cours de leur carrière. Pour René Haby, les professeurs,



formés à la recherche personnelle par les études universitaires et disposant de plus de « temps libre » après leurs heures de cours, ont beaucoup moins besoin de stages longs. Ils peuvent, au moins en partie, se tenir à jour ou se perfectionner seuls, grâce à des documents écrits ou audiovisuels. Ce qu'ils faisaient déjà pour la plupart. Mais ce qui s'est évidemment révélé très insuffisant par exemple pour leur adaptation à la « mathématique moderne » ou à la linguistique. Il est donc un peu à craindre que la portion laissée aux stages (et à ce qu'ils peuvent apporter d'enrichissement par les échanges et les confrontations vivants) ne soit, en définitive, congrue.

### mais des inquiétudes

Les deux organigrammes nouveaux ont, nous dit-on, l'avantage d'établir un système enfin cohérent. Ce n'est pas l'avis de tout le monde, et en particulier des représentants des personnels qui n'ont pas été consultés sur cette nouvelle organisation et n'en ont été qu'informés. On fait ainsi remarquer que l'INRDP disposait d'un puissant ordinateur, qui servait pour 75 % au SEVPEN pour la gestion des abonnements à ses publications, à leur facturation, etc., au CEMS (groupement d'achat et de commande), au CNTE, à la cinémathèque de prêt, aux associations de professeurs, tous services qui dépendent désormais du CNDP. La recherche n'utilisait cet ordinateur que pour 5 % de sa capacité (le reste est consacré à la gestion des personnels des deux établissements). L'INRP devra donc faire payer au CNDP les services que celui-ci continuera de demander à l'ordinateur, ce qui constituera d'ailleurs la moitié des crédits de son propre budget de fonctionnement, le reste lui étant assuré par la subvention de l'Etat.

Les syndicats font également ressortir que l'INRP devra, de son côté, faire appel au CNDP pour la publication de ses travaux de recherche, puisqu'il ne dispose plus d'aucun

moyen de diffusion. En revanche l'INRP conserve la gestion de la bibliothèque — riche de plus d'un million d'ouvrages et de 1 500 revues et périodiques — qui intéresse en fait davantage les enseignants, et beaucoup moins les chercheurs de l'INRP. Ceux-ci disposent en effet de leur propre fonds de livres. Dans ce cas précis, les opérations qui définissent la « chaîne documentaire » (la bibliothèque n'est-elle pas un outil de documentation ?) seront-elles réparties entre les deux établissements : collecte (par le CNDP), acquisition (par les deux), catalogue (par l'INRP), traitement (par le CNDP), conservation (par l'INRP), diffusion de l'information (par le CNDP), au risque de doubles emplois, de va-et-vient et de complications administratives sans fin ?

Le fonctionnement futur du CNDP suscite aussi des inquiétudes. L'augmentation du coût des heures d'antenne (125 % de 1972 à 1974) amène nécessairement une diminution du temps de présence de la RTS, et cela risque de s'aggraver. Certes il n'est pas question de la supprimer mais c'est le ministre lui-même qui note l'inégalité du succès de ces émissions et le caractère « marginal » de leurs horaires, surtout pour le second degré. Coûteuses et peu écoutées, elles semblent ainsi doublement menacées, dans la perspective surtout d'un « rééquilibrage » annoncé par le ministre entre les moyens (écrits) d'information des enseignants, les « fiches », qui seront développées et le recours à la télévision.

Dans ces conditions il faut sans doute s'attendre à ce que l'année 1977 ne soit guère encore que l'année zéro des nouveaux établissements. Il n'a pas été caché qu'on y verrait plus clair dans un an, et en particulier que l'on se demandera alors s'il faut ou non modifier les missions imparties au CNDP et à l'INRP. Entre l'optimisme des uns et le scepticisme ou l'inquiétude des autres, la route ne sera sans doute pas très aisée...

**Pierre-Bernard Marquet**

## la FEN prépare

André Henry, secrétaire général de la FEN, s'est félicité au cours d'une conférence de presse du succès des récentes manifestations communes avec la CGT et la CFDT les 7 et 23 octobre dernier. Il a rappelé les deux grandes priorités dans les luttes de la FEN : la défense de l'emploi et les conditions de vie des travailleurs, en précisant que la FEN refusera toute négociation dans la Fonction publique qui ne permettra pas d'aboutir à un compromis acceptable et qui ne constituerait que la répartition de la pénurie.

André Henry a évoqué les grandes lignes du projet de la FEN pour l'éducation et la formation initiale et permanente. Ce projet qui sera présenté officiellement au Conseil national de Noël, on le sait, préconise le droit à la formation initiale pour tous les jeunes jusqu'à dix-huit ans. « Ce que nous voulons c'est une formation initiale polyvalente ou polytechnique préparant à une famille de métiers, de telle sorte que l'éducation et la formation apportent aux jeunes une autonomie par rapport à leur propre métier. Cette autonomie leur permettra de se préparer aux reconversions, de faire face aux mobilités, ou s'ils le souhaitent, d'effectuer le choix d'un autre métier, sans déqualification. » Ce cycle de détermination polyvalent pourrait être centré sur un ensemble d'établissements publics appelés « maisons des jeunes et de la formation initiale ».

« Nous savons que si nous demandons simplement aux 250 000 jeunes qui sortent sans formation du système scolaire de prolonger leur scolarité jusqu'à dix-huit ans, ils ne nous croiront pas, ils ne nous suivront pas. Il s'agit de mettre un contenu et de lui donner un sens. Car nous savons aussi que si les jeunes disent « ras l'bol l'école ! », c'est qu'ils sont tombés dans le piège des réformes, mais ce qui est certain c'est qu'ils le pensent. Les jeunes ont quelque chose à dire et il faut que les enseignants les entendent, pour cela il faut qu'ils puissent le dire ailleurs qu'à l'école. Voilà le pourquoi de ces maisons des jeunes et de la formation initiale, mais il reste à imaginer. »

Le deuxième volet du projet syndical portera sur un « enseignement supérieur capable de répondre à la fois aux aspirations individuelles à la formation et à la culture, et aux besoins de la nation » qui prévoit notamment l'intégration de toutes les grandes écoles.



# XIX<sup>e</sup> Conférence générale

LA XIX<sup>e</sup> CONFÉRENCE générale de l'Unesco s'est ouverte le 26 octobre dernier à Nairobi (Kenya) sous la présidence de Taaita Toweet, ministre de l'Éducation de ce pays. Cette session, à laquelle participent un millier de délégués des 137 États membres de l'Organisation revêt une double importance. Il s'agit tout d'abord d'une session-anniversaire : l'Unesco fête en effet ses trente ans. Mais il s'agit surtout pour les participants d'adopter les grandes lignes d'un plan d'action à moyen terme (1977-1982) élaboré par le secrétariat de l'Unesco et présenté par son directeur général, Amadou Mahtar M'Bow. Ce document entend « être un élément de réflexion et d'orientation pour la communauté internationale, et stimuler ainsi la participation des peuples à l'œuvre de l'Unesco ».

Selon les documents préparatoires, ce plan répond à un double souci : souligner les interdépendances de fait ; prendre en considération la manière dont les différentes sociétés conçoivent elles-mêmes leurs difficultés et leurs espoirs, leurs finalités et leurs possibilités de progrès. En d'autres termes, si la solidarité et la coopération restent des exigences fondamentales, il convient également que chaque pays — et chaque groupe au sein de ce pays : femmes, jeunes filles, ruraux, jeunes etc. — affirme et développe sa propre personnalité.

Pour les responsables de l'Unesco, il est donc nécessaire aujourd'hui de concevoir « un nouvel ordre international, élargi au-delà du domaine des relations économiques entre les États et qui implique que chaque société agit, par elle-même, comme sujet de son propre développement ». En ce sens, les années qui viennent auront une importance décisive pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial et marqueront une nouvelle

phase dans la vie de l'Unesco.

Parmi les objectifs sur lesquels la Conférence générale se prononce au cours de cette session, une dizaine d'entre eux ont — estime l'Unesco — un intérêt vital pour tous les pays développés ou en développement. Il s'agit de :

- *La promotion des droits de l'homme.* Comment faire respecter ces droits ? Les objectifs tendent à développer l'éducation et l'information dans ce domaine ainsi qu'à définir, apprécier et respecter l'identité culturelle.

- *Le renforcement de la paix.* L'Unesco entend promouvoir les recherches en ce sens, développer les programmes scolaires et extrascolaires s'y rapportant, redéfinir le rôle que le Droit international et les organisations internationales peuvent jouer pour permettre l'instauration d'un ordre mondial pacifique.

- *L'homme en tant que centre de développement.* Ce thème conduit à multiplier les études sur les conditions socio-culturelles en fonction des besoins et des réalités des différentes sociétés. Les sciences sociales sont des outils privilégiés pour ce type de recherches.

- *L'application de la science et de la technique.* Le but, dans ce domaine, est de parvenir à une meilleur compréhension de la nature de la science et de la technologie ainsi que de leurs rôles dans une société en mutation.

- *L'action éducative.* Elle portera sur l'amélioration de l'administration et de la gestion de l'éducation, la promotion de la formation des maîtres, l'intensification de la formation

des adultes, la promotion de l'enseignement supérieur.

- *L'amélioration des chances de certains groupes.* L'action s'orientera essentiellement vers la lutte contre l'analphabétisme, le développement rural intégré, la participation de la femme au développement, le rôle de la jeunesse dans l'action éducative, culturelle et sociale.

- *L'homme et son environnement.* Les objectifs sont ambitieux : outre l'amélioration des comportements humains à l'égard de l'environnement, l'Unesco entreprendra une série d'études sur l'évolution de l'écorce terrestre ; sur les relations entre l'homme et les systèmes naturels marins, océaniques et côtiers ainsi que sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de l'humanité.

- *La population.* L'objectif vise à poursuivre les recherches et à sensibiliser l'opinion mondiale à cette question (surpopulation, dénatalité...).

- *La communication entre les personnes et les peuples.* Ici encore, plusieurs orientations : promotion de la libre circulation de l'information et des échanges internationaux ; meilleure compréhension du rôle de la communication dans la société ; développement de la formation dans le domaine de la communication.

- *Les transferts et échanges d'information.* Il s'agit surtout de développer des systèmes et des services d'information aux différents niveaux.

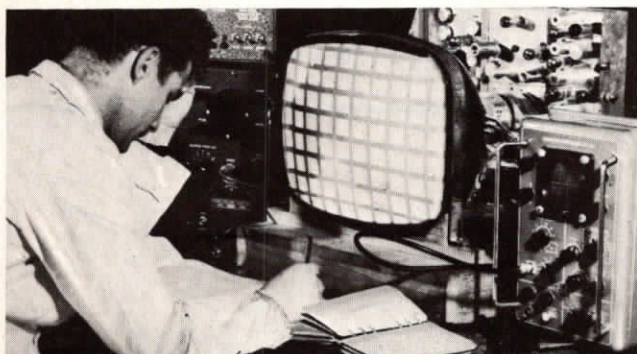
Vaste programme, on le voit, qui — s'il obtient l'agrément des pays membres — fournira à l'Unesco pour les prochaines années un cadre large mais précis d'action. Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives, déjà en cours de réalisation, seront poursuivies. Ce sera le cas, notamment, pour le cycle de conférences régionales des ministres de l'Éducation... Du pain sur la planche.

Catherine Guigon



# UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir  
depuis plus de cinquante ans



## ● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

## ● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

## ● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6<sup>e</sup> au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

## ● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

## ● RÉGIME DES ÉTUDES

**COURS DU JOUR :** Externat-Internat.  
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.  
**COURS PAR CORRESPONDANCE**

## ● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

## ● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique  
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)  
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)  
Thomson-CSF, Alcatel,  
L.M.T., C.I.I.

Compagnie Générale de Géophysique  
Compagnie Air-France  
Les Expéditions Polaires Françaises  
Philips, etc. nous confient des élèves et  
recherchent nos techniciens.

## ● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 611 ED

## ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État  
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2<sup>e</sup> • TÉL : 236.78.87 +  
Établissement privé



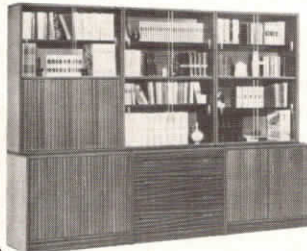
## FONTENEAU un grand choix de



## Bibliothèques Vitrines-Éléments



de Mendez/Warwick



PRIX TRÈS INTERESSANTS  
ET LIVRAISON RAPIDE  
GRACE A LA VENTE  
PAR  
CORRESPONDANCE  
SATISFAIT OU REMBOURSE

## CATALOGUE GRATUIT



Dans ce catalogue, FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de BIBLIOTHEQUES - VITRINES ELEMENTS. Finition très soignée.

FONTENEAU B.P. 409 - 86010 POITIERS

Je désire recevoir le catalogue gratuit FONTENEAU sans engagement de ma part

M. \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Code \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

**EDITIONS FONTENEAU & C<sup>ie</sup>**  
B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX  
tél. 41.68.53 +

116 EN 11





## à quoi sert l'école ?

---

« Emploi et formation. Une planification est-elle possible ? »  
« L'égalité des chances dans les études, comment l'assurer réellement ? »,  
« Le système d'enseignement où deux thèmes sont retenus :  
d'une part, le rôle de la sélection et de l'orientation dans la perspective  
de l'éducation récurrente, et d'autre part les structures nouvelles  
de l'enseignement », enfin « La permanence de l'éducation »,  
tels seront les thèmes débattus au cours du colloque international  
que le SNI-PEGC organise, à Paris, les 8 et 9 novembre 1976.

Vaste programme qui propose une réflexion fondamentale  
sur le problème difficile et rarement abordé des finalités de l'éducation,  
qui conditionne en fait toute réforme possible du système d'enseignement.  
Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, a accepté de nous en parler.

● *Le SNI avait décidé, à son dernier congrès, d'organiser un colloque international sur les finalités de l'éducation. Celui-ci doit se tenir les 9 et 10 novembre prochains. Vous estimez donc qu'il y a actuellement un besoin particulier de définir ou de redéfinir ces finalités. Pourquoi ? Et dans quel sens ?*

Notre congrès à Saint-Etienne a effectivement retenu le projet d'organiser un colloque pour déterminer les relations entre l'école et la société. C'est dans la continuité de notre réflexion syndicale. Lorsque nous avons élaboré notre thèse de l'école fondamentale, nous étions partis d'un constat d'échec des collèges d'enseignement secondaire, du rôle néfaste de cette sélection accrue et déguisée qui consistait à regrouper des enfants sous un même toit, mais où en définitive rien n'était changé. Au contraire on pouvait constater que les enfants avaient une perception directe, brutale et insoutenable de leur sélection en fonction de critères dits intellectuels.

La réponse du SNI, avec l'école fondamentale, était la volonté de prendre en charge tous les enfants en s'appuyant d'abord sur leurs seuls intérêts de façon qu'ils puissent, comme nous l'avons dit, réussir leur première orientation à l'âge de quinze ans ou bien au niveau de la troisième. Or, à l'époque, on nous avait fait un reproche. On nous avait dit que c'était une thèse pédagogique, qui ne tenait pas compte des réalités sociales, politiques du contexte. C'était une accusation fautive, que nous avons relevée. Nous nous en sommes expliqués, et nous nous en expliquerons encore s'il le faut. Mais une chose était exacte : nous avions pensé une école fondamentale s'appuyant sur les enfants et sur ce qu'ils sont, nous avions cherché quel était le meilleur moyen de penser un système éducatif qui épanouisse les aptitudes de tous les jeunes, en fonction de leur diversité. C'était un aspect du problème. La question que nous nous sommes posée depuis et que nous allons poser au colloque, c'est de considérer et peut-être

vérifier dans quelle mesure interfèrent deux obligations : d'une part, les besoins et possibilités individuels de chacun et, d'autre part, les besoins collectifs de la société. Or, effectivement c'est un aspect qui n'a pas encore été approfondi en France.

● *Alors pouvez-vous me dire d'une façon plus détaillée quels sont les problèmes précis qui vont être soulevés au cours de ce colloque ?*

Nous pensons qu'il est temps de répondre précisément à ce que doit être un système éducatif qui tienne compte à la fois des besoins des individus, et des besoins de la société. Je dois vous dire d'ailleurs que nous nous situons vraisemblablement et résolument dans la perspective d'une société socialiste qui réponde aux besoins et aux demandes de tous les individus. Nous avons en 1971 utilisé une formule qui a depuis eu quelque succès : « Il faut former l'homme, le citoyen, le travailleur. »

Comment peut-on former le tra-





vaillieur ? La réalité d'aujourd'hui, chacun la vit ; c'est un chômage croissant des jeunes, c'est l'impossibilité fréquente pour ceux qui sortent du système éducatif sans avoir reçu de formation professionnelle de trouver un premier emploi. Et nous ressentons cette responsabilité. La question que nous voulons poser, à partir de ce problème crucial du droit des jeunes à un emploi, c'est de savoir s'il y a une réponse possible, et quelle réponse. En ce moment un débat est ouvert (y compris au sein des organisations syndicales). Selon les uns, l'école peut résoudre à elle seule le problème de la formation professionnelle ; selon d'autres, à l'opposé, ce n'est pas l'école qui peut répondre au problème de l'introduction des jeunes travailleurs dans la société ; mais c'est la société elle-même en changeant fondamentalement ses structures. Nous voulons forcer à la discussion, pour savoir si l'on peut harmoniser l'approche éducative et l'approche des besoins professionnels de la société.

Nous sommes aujourd'hui dans

une situation absolument inacceptable. Si l'on regarde ce qu'est le système éducatif et ce que la loi Haby renforce, nous nous apercevons qu'il est fondé sur la sélection. Comme le disait Alain, et je crois que rien n'a changé depuis, on partage toujours, et le plus tôt possible, « ceux qui commanderont et ceux qui obéiront ». Autre aspect de la situation actuelle, c'est l'utilisation immédiate dans les structures professionnelles industrielles de cette catégorie d'adolescents que chaque année l'école jette dans la vie sans formation, parce que le VI<sup>e</sup> Plan d'abord et le VII<sup>e</sup> Plan, lui aussi, ont décrété que l'éducation devait être subordonnée aux besoins industriels immédiats du pays. La responsabilité qui est prise par les pouvoirs publics à cet égard est grave. On devrait savoir que d'ici à cinq ans, par la mobilité du travail, par la mobilité des techniques, par les mutations à l'intérieur d'une société industrialisée, le jeune qui aujourd'hui quitte l'école sans avoir maîtrisé lui-même des techniques et des connaissances a beaucoup plus

de risques de se retrouver au chômage.

Alors nous affirmons que ces structures éducatives, qui s'appuient et sur la loi Royer et sur les lois de juillet 1971, constituent une solution injuste et dangereuse aux rapports entre l'école, la préparation à la vie, et les besoins de la société. Ce n'est pas notre conception.

● *Est-ce que ça ne pose pas justement le problème qui, je crois, va être au centre de vos débats, de la possibilité d'une planification à long terme, ou d'une prévision à long terme de l'évolution de l'économie, donc de l'évolution de l'éducation si les deux sont liées.*

C'est vrai que nous allons poser les problèmes de relation entre éducation, emplois, formation. Est-ce que, dans notre société d'aujourd'hui ou dans une société socialiste demain, l'on peut éviter le problème de la planification ? Est-ce que l'on peut considérer que l'orientation ne peut être qu'une sélection par l'échec telle qu'on la conçoit aujourd'hui ?

Nous allons également aborder une question à laquelle il semble que l'on n'apporte pas de réponse jusqu'ici : y a-t-il possibilité d'équation entre le système éducatif et la production, c'est-à-dire la vie active dans une société quelle qu'elle soit ? Aujourd'hui la réponse est non.

● *Justement, vous avez réuni des spécialistes de plusieurs pays et de pays différents tant par leurs régimes politiques et économiques que par leur situation géographique ; alors pourquoi cette diversité et qu'attendez-vous de chacun de ces participants ?*

Nous avons voulu, en effet, faire débattre de questions aussi importantes que la planification, la sélection, la permanence de l'éducation, par des spécialistes venant de pays dont les régimes politiques sont



différents, pourquoi ? Parce que nous savons par exemple que, dans des pays de démocratie populaire, la planification est rigoureuse. Nous avons demandé à un Polonais, Jan Szczepanski, et à une Hongroise, Zsuzca Ferge, de venir exposer comment est résolu le problème de l'articulation entre le système éducatif et la production dans leur pays. A l'opposé, ou tout au moins par différence, nous

avons demandé à des spécialistes de Belgique, d'Angleterre, de Suède, c'est-à-dire de pays qui sont du monde dit occidental ou même d'une social-démocratie, comme en Suède, de venir nous exposer comment ils ont résolu le même problème. Et c'est d'abord par l'exposé, ensuite par la discussion entre ces deux types de solution que ce colloque nous permettra de dégager une voie ou nous obligera

à constater que les choses ne sont pas mûres en France. Mais de toute façon, je crois que nous avons l'obligation de nous interroger sur cette difficile question qui est éludée, systématiquement, depuis trop longtemps.

● *Alors dernière question, quelle suite entendez-vous donner à ce colloque et en particulier quelles conséquences pratiques en attendez-vous ?*

---

## le programme du Colloque

---

Le colloque international organisé par le SNI-PEGC sur les finalités de l'éducation se tiendra à Paris, les 8 et 9 novembre au PLM Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris.

Le thème général en sera développé en séance plénière, le lundi 8 à partir de 9 heures par Henri Janne, président du collège scientifique de l'Institut de sociologie de l'université de Bruxelles, président du Comité d'experts pour l'éducation des adultes du Conseil de l'Europe, président de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, et ancien ministre de l'Education nationale et de la Culture de Belgique.

Ce premier rapport sera suivi par la présentation des rapports introductifs aux travaux des sections par les conférenciers des quatre sections :

● Ladislav Cerych, directeur de l'Institut d'éducation créé à Paris par la Fondation européenne de la culture, et Jan Szczepanski, vice-président de l'Académie polonaise des sciences, sur le thème **Emploi et formation, une planification est-elle possible ?**

● Hywel Jones, chef de la division pour l'éducation, la coordination de la formation professionnelle à la Commission européenne de Bruxelles, et Zsuzca Ferge, de l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences de Hongrie, sur le thème **L'égalité des chances par les études, comment l'assurer réellement ?**

● Jarl Bengtsson, professeur assistant à la faculté des sciences sociales de l'université de Göteborg (Suède) et Dorotea Furth, spécialisée dans les problèmes d'enseignement supérieur à l'OCDE, sur le thème **Sélection et orientation dans la perspective de l'éducation récurrente**; Pierre Vanbergen, directeur général au ministère de l'Education nationale et de la Culture française de Belgique, sur le thème **Structures nouvelles de l'enseignement**.

● Bertrand Schwartz, ancien conseiller à l'éducation permanente au ministère de l'Education, actuellement conseiller pédagogique des universités auprès de la Conférence des présidents, sur le thème **Permanence de l'éducation**.

Le lundi après-midi et le mardi matin se tiendront des réunions simultanées et séparées des quatre sections, pour une discussion et des débats à partir des rapports introductifs. Enfin, le mardi après-midi, en séance plénière seront présentés les comptes rendus des travaux des sections. Le président du colloque, Henri Janne, fera la synthèse de ces travaux et Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, tirera les conclusions et prononcera l'allocution de clôture.

La traduction simultanée des interventions sera assurée en français et en anglais.

Toute information complémentaire peut être demandée à Michel Gevrey, secrétaire national du SNI-PEGC (responsable du secteur Education), 209, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Lorsque nous aurons des réponses, quelle que soit la nature de ces réponses, qui nous permettront d'embrasser ce que peut être l'ensemble d'un système éducatif, dont la base sera l'école fondamentale, de la maternelle à la fin de la troisième, lorsque nous aurons vu comment tout cela peut s'articuler, je crois que nous aurons fait un grand pas vers l'approche d'une solution. Je dis tout net qu'en ce qui concerne le rôle du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège, ce que nous aurons fait devrait pouvoir être utilisé, d'abord par la Fédération de l'Education nationale, mais aussi, et nous le souhaitons, par les partis politiques. Je veux être très clair, il est fort peu probable que les partis qui ont la majorité aujourd'hui retiennent les conclusions de notre colloque. Il suffit de voir les orientations qui ont été données à la réforme éducative pour se faire peu d'illusions, encore que, si ces idées pouvaient être reprises, ou tout au moins si ces idées pouvaient obliger à une nouvelle réflexion, nous n'aurions pas perdu notre temps.

D'autre part, les réponses que ce colloque sera amené à apporter devraient être de nature à aider à la solution d'un problème difficile, au cas où les citoyens envisageraient que les structures de notre société, ou la majorité de cette société, devraient changer.

Propos recueillis par  
Pierre-Bernard Marquet



Comment a-t-on vécu, en France, pendant les années de la dernière guerre ? Un extraordinaire document nous permet de nous le rappeler, ou, pour les plus jeunes, de le découvrir. Il est constitué par un ensemble de travaux des jeunes élèves d'une petite école de l'Aude, et la Fédération audoise des œuvres laïques (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente) vient de le publier. Nous sommes particulièrement heureux de le présenter ici.



## les écoliers de Tournissan 1939-1945

UN PETIT VILLAGE de l'Aude pendant la guerre ; un instituteur adepte des méthodes pédagogiques actives qui enseignait au cours moyen et au cours supérieur ; une enquête sur le terrain auprès des habitants ; une cinquantaine de textes ainsi rédigés, individuellement ou collectivement, et reproduits, le plus souvent, par photocopie ; un dossier soigneusement conservé par M. Puget et remis par lui à l'école normale de Carcassonne — où il devait après la guerre devenir professeur d'agriculture —, repris ensuite pour figurer dans une exposition organisée par l'école normale sur le thème « Documents d'histoire », aujourd'hui publié par la FOL de Carcassonne ; demain une émission de radiovision, réalisée à partir de ces textes par l'ex-OFRATEME, qui

sera programmée les 7 et 14 novembre prochains... Il est rare de rencontrer un témoignage aussi vivant et concret, aussi authentique sur ce que fut la vie, en France, pendant ces années 1939-1945.

Rémy Cazals, professeur à l'école normale de Carcassonne, qui est à l'origine de cette publication et de cette émission, en signale ainsi l'intérêt dans la présentation qu'il a écrite pour cette brochure (1). Nous lui laissons la parole : « *Les textes des enfants témoignent d'une liberté de pensée extraordinaire en cette période : ils racontent ce qui se passe, naturellement, ne laissent apparaître aucune admiration pour le maréchal Pétain et son régime, et même témoignent d'esprit critique et d'hostilité à Vichy et aux Allemands (souhaits fréquents de leur défaite ; descrip-*

*tion du rôle de la police de Vichy dans la chasse aux réfractaires et aux résistants). Et, dans un ensemble d'un exceptionnel intérêt, on lit, tout spontanément écrit, que les réfugiés espagnols qui aident à la vendange en 1939, donc avant Vichy, viennent du camp (de concentration) de Bram ; que des camionneurs abusent du malheur des populations évacuées en 1944 ; que des rumeurs non fondées circulent et enveniment les relations entre les gens ; mais aussi que la nécessité, lors des vendanges de 1939, amène à ébaucher des solutions collectives ; et d'une façon générale, comment la population dut faire preuve d'ingéniosité et compter sur ses propres forces pour s'adapter et survivre. »*

Les textes des enfants étaient souvent accompagnés d'illustra-



# Les privations de 1942

## Les plaintes des cultivateurs

Cette année papa a eu le droit d'acheter 1 kg, 200 de fèves et 600g de petits pois pour semer parce que nous sommes six personnes. Les fèves ont coûté 40f le kg et le demi-kg de pois 30f. Avant la guerre les fèves coûtaient 3f et les pois aussi. Le plus important est le grain pour semer et engraisser le bétail. J'ai entendu dire par mes parents qu'un sac de grain de 50 kg coûtait 300f au prix de taxe. Avant la guerre le sac de grain de 50 kg coûtait 50f. Les haricots coûtent de 30 à 120f le kg selon le vendeur. Autrefois le kg de haricots coûtait 5 à 6f le plus. Les lentilles coûtent 30f le kg, les pois chiches pour semer 20f. Les pommes-de-terre 10f le kg «au marché noir». On se plaint partout de ne pas trouver de bonnes pommes-de-terre pour semer il faut semer celles qu'on a récolté et qui ne donnent presque rien parce qu'elles sont dégrées. On trouve très difficilement des graines potagères, beaucoup de gens ne peuvent pas semer faute de graines malgré qu'on ait donné cette année une carte familiale de semences. Les plants de légumes sont très rares, on se dispute maintenant les plants d'oignons par exemple. Voici quelques prix de plants : oignons blancs 20f le cent, parfois 6f les 25 ; choux 31f le cent, 8f les 25f

Jillol Joseph âgé de 12 ans  
Lastonouse Francis 10 ans

22 Janvier 1943



tions, que la brochure n'a pas retenues. Dans leur rédaction, l'instituteur intervenait rarement, c'était le groupe qui corrigeait lui-même ses fautes d'orthographe. Ils sont en particulier très remarquables par leur précision : l'enquête des enfants a été menée avec un soin minutieux. Ils ont ainsi relevé les prix des différentes denrées (au marché libre comme au marché noir) et les ont comparés avec ceux d'avant-guerre. Ils ont noté tous les succédanés auxquels il fallait avoir recours, pour manger comme pour se vêtir, le montant des rations diverses auxquelles donnaient droit les tickets de ravitaillement. Ils ont également raconté les épisodes les plus frappants de leur vie durant ces années : la mobilisation, les réquisitions, l'arrivée des troupes allemandes dans la cour de l'école, le matin du 14 novembre 1942, l'évacuation de la zone côtière méditerranéenne quand on attend un débarquement des troupes américaines ou anglaises, le retour des prisonniers et l'accueil que leur fait Tournissan. En annexe de la brochure, ont enfin été retenus des extraits d'un récit de captivité.

Parmi tous ces textes, nous avons choisi, un peu arbitrairement, reconnaissons-le, de reproduire celui qu'ont écrit « Fillo Joseph, âgé de 12 ans » et « Lastonoux Francis, 10 ans » le 22 janvier 1943, sur « Les privations de 1942 ».

Puisse-t-il donner à nos lecteurs l'envie de lire l'ensemble et de remercier avec nous tous ceux qui ont contribué à la publication de cette précieuse brochure.

(1) Le texte intégral de la brochure **Les écoliers de Tournissan 1939-1945** peut être demandé à la Fédération audoise des œuvres laïques, 22, rue Antoine-Marty, BP 24, 11001 Carcassonne, pour le prix de 10 F (13 F franco). L'émission de radiovision comprend naturellement des documents visuels, en partie constitués par des dessins, objets et affiches, également conservés par M. Puget.

**Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.**

## vos expériences

# se relaxer pour mieux apprendre

QUELLE EPOQUE que la nôtre ! Un temps où les branches du savoir se diversifient en rameaux de plus en plus complexes, mais où la Connaissance qui sous-tend ces connaissances, est tristement oubliée. C'est ainsi que les vérités les plus simples, quoique répétées, finissent pas n'avoir plus de sève. Depuis des millénaires, on dit « Mens sana in corpore sano », « Un esprit sain dans un corps sain » et c'est sur une affirmation de ce genre que repose notre système d'éducation — en théorie seulement, car en pratique nous sommes fort loin de comprendre et d'honorer cet adage comme il convient. On fait de la culture physique d'un côté (c'est-à-dire surtout du sport de compétition), de l'autre de la culture intellectuelle (des maths, du français, des sciences nat., des langues, etc.), de l'autre encore de la culture artistique (chant, dessin), sans voir que ce cloisonnement équivaut à faire du cerveau un organe qui serait perché sur l'arbre de notre corps, comme Maître Corbeau sur son arbre ! On néglige tout simplement cette évidence fondamentale, à savoir que le cerveau est un organe se différenciant comme les autres organes au cours de la croissance, mais dépendant toujours étroitement de la totalité de l'organisme. Le grand classique des lettres américaines H.D. Thoreau disait qu'il ne

pouvait pas bien écrire s'il n'avait marché à travers bois et champs plusieurs heures par jour et il disait : « Un homme ne pense pas seulement avec son cerveau, mais avec ses bras et ses jambes : nous avons quelque peu surestimé l'importance du quartier général. »

Neurologie, neurophysiologie, neuropsychologie, neurochimie, psychiatrie, et j'en passe, autant de sciences qui se penchent à grands renforts de microscopes électroniques sur les moindres parcelles de tissu cérébral. L'étude des rapports indissolubles entre la pensée et le corps s'approfondit d'année en année ; mais cette exploration détaillée ne fait que corroborer la sagesse des nations qui affirme, à travers les vieux adages, l'unité indivisible de l'être.

## une vieille science retrouvée

Mais les temps changent et l'on voit émerger de plus en plus clairement une science nouvelle et vieille comme le monde. On l'appelle la psychosomatique, une branche de la médecine appelée à jouer un rôle dominant de synthèse au fur et à mesure que les recherches multidisciplinaires augmenteront le champ des découvertes. Ainsi le professeur Soulairac, professeur de psychophysiologie à l'université de Paris VI peut-il écrire : « *L'étude des comportements émotionnels et des stress est un problème d'actualité. Le mode de vie imposé par la concentration urbaine et l'industrialisation augmente à l'évidence ce type de décharges neurophysiologiques. Or de nombreuses et diverses maladies leur sont aujourd'hui attribuées : de l'infarctus du myocarde aux manifestations allergiques, la liste des affections psychosomatiques apparaît actuellement de plus en plus longue.* » (1)

Nous avons tous pu vérifier que le moral et le physique sont imbriqués, formant l'un en l'autre un circuit d'interactions d'une subtilité infinie, si bien que le traitement infligé à l'un rejaillira inévitablement sur l'autre.

(1) « Stress et émotion », dans la revue **Sciences et avenir** n° spécial 17, « Cerveau et comportement » (p. 42).



Dans le domaine de l'enseignement, tout éducateur peut citer maintes observations et anecdotes illustrant le fait que l'équilibre de l'enfant, ses relations avec les autres, la qualité de son travail, son aptitude à l'effort, sa joie de vivre, bref son bien-être et sa réussite, dépendent de sa santé à la fois physique et morale. Professant l'anglais depuis des années, vint un temps où à la faveur d'une prise de conscience personnelle, je me suis rendu compte que je devais transmettre la matière que j'avais à enseigner en mettant le corps dans la balance. Je commence depuis trois ans mes cours par de la respiration et de la relaxation.

Depuis l'an dernier, un petit groupe de collègues s'est joint à moi et nous nous réunissons régulièrement pour confronter nos expériences et mettre en commun les observations et les idées que la pratique suscite jour après jour. La plupart d'entre nous ont éprouvé les bienfaits de la relaxation soit en s'entraînant au hatha-yoga, soit en s'intéressant à d'autres disciplines associées. Le monde occidental survolté par un rythme de vie trépidant éprouve le plus grand besoin de « techniques de bien-être ». Celles-ci ont pour effet d'amener le retour au calme des organismes surmenés par la fatigue physique et nerveuse. (2)

Les exercices que nous pratiquons en classe avec les enfants ont l'avantage d'être simples et de ne demander aucune disposition matérielle préalable. La chose essentielle qui est absolument requise est la formation des maîtres à ces méthodes trop peu connues, mais réellement efficaces. Elles ont pour but :

- de régulariser le rythme respiratoire ;
- de corriger les méfaits d'une position assise trop longtemps gardée et qui nuit à la bonne assise de la colonne vertébrale ;
- d'introduire des exercices d'attention qui corrigent l'effet désastreux de la dispersion d'esprit.

### quinze minutes bien employées

J'exposerai brièvement ma manière de procéder. Les collègues formés les adoptent suivant leurs propres possibilités dans leurs classes (3).

Au début du cours, les enfants, debout en silence, exécutent avec le professeur des exercices lents de respiration tirés du yoga. Ceci pendant environ six à sept minutes. Les mouvements de ventilation et d'étirement sont coordonnés comme il convient. Ils visent à :

- libérer les muscles contractés ;
- dilater la cage thoracique ;
- améliorer la circulation sanguine et l'irrigation des glandes, en insistant sur la tête où le cerveau, plus que tout autre organe, a un besoin dramatique d'oxygène. Un supplément d'oxygène, c'est cela entre autres que le sang frais peut apporter à toutes les parties du corps. Or c'est par une respiration ample et mesurée que nous favoriserons les échanges vitaux avant de nous jeter dans le travail. Une expiration lente permet aux poumons d'expulser l'anhydride carbonique et d'autres déchets gazeux dont l'accumulation crée l'état de fatigue et de tension. Enfin, ces exercices respiratoires cèdent d'habitude la place à une ou deux postures d'équilibre sur une jambe et puis l'autre, ce qui a pour effet de favoriser les capacités d'attention. On peut aussi inclure à ce moment ou à tout autre, des mouvements de *gymnastique oculaire* qui, dans notre civilisation d'images, devrait faire partie de l'hygiène courante.

Ces exercices sont effectués, faute de mieux, debout près des chaises. Après quoi les enfants s'assoient pour une courte détente qui va précéder la leçon proprement dite. Pendant cette phase de relaxation, le haut du corps repose sur la table. Il leur est demandé de demeurer les yeux fermés, « la tête sous l'aile », dans une position qui est la seule posture de détente qu'une bonne trentaine de personnes puisse prendre dans une salle de classe ordinaire. C'est mieux que rien. Dans cette attitude de détente, certains gosses s'endorment, ce qui n'est pas le but visé mais démontre clairement qu'on induit un repos compensatoire, indispensable à des enfants surmenés par un coucher tardif et un lever précipité. En règle générale, la relaxation cependant est différente du sommeil, car la voix du professeur agit à la manière d'une musique apaisante. La condition essentielle à l'entreprise est que le maître ait, par une pratique assidue, haute-

ment bénéfique pour lui-même, éprouvé l'effet de la relaxation dirigée. Celui qui enseigne aux autres la détente doit respirer, comme on dit, le calme et l'équilibre. Une chose est sûre : la maîtrise de soi s'apprend et s'entretient comme tous les arts du bien-vivre.

J'insiste encore une fois sur la nécessité pour les enseignants de cultiver d'abord ces méthodes pour leur propre compte, avant de songer à les transmettre. A cette condition, les enfants ne seront pas longs à s'apercevoir des bienfaits qu'ils tirent des exercices respiratoires. J'ai sous les yeux des questionnaires remplis par des élèves de quatrième à la fin de l'année 1974-1975, d'où il ressort qu'à la suite de ce quart d'heure insolite : « On a l'esprit plus clair », « On est plus calme », « On travaille avec plus de goût ».

C'est vrai : l'espace de quinze minutes passées à bien respirer et à se détendre est largement compensé par la qualité du travail dans les quarante-cinq minutes restantes. Ce découpage du cours ne nuit en rien aux résultats scolaires, ni aux programmes. Mais il y a quelque chose de plus précieux que la rentabilité : c'est la joie de vivre à l'école.

Naturellement, cette innovation bouscule les habitudes reçues. Une petite minorité d'enfants, surpris ou ennuyés par l'exercice physique en cours d'anglais, refusent de participer. Ceci doit être enregistré par le professeur avec un détachement bienveillant, mais discret. A l'enfant doit être octroyé le droit, s'il y tient, de rester en marge et de se livrer à la lecture, au dessin, ou à toute autre activité pendant ce temps privilégié, à condition de ne rompre en rien le silence et la concentration de ses camarades. Les problèmes de ce genre, s'ils surgissent dans des classes nombreuses, sont considérablement réduits dans des petits groupes. L'idéal serait de rester dans la limite d'une douzaine. En tout cas, nous sommes encouragés par les résultats obtenus à poursuivre dans ce sens. Les exercices doivent bien

(2) Nous renvoyons les lecteurs au livre récent du Dr Guy Vermeil, *La fatigue à l'école* (Editions sociales françaises) ainsi qu'au rapport Debré-Douady (cf. *l'éducation* du 29 mars 1962).

(3) Des collègues font cette expérience dans le primaire avec les meilleurs effets.



entendu varier selon l'heure, le moment, l'âge, le niveau, et demandent à être aménagés avec souplesse.

Nous en sommes désormais sûrs ; il n'est jamais trop tôt pour enseigner aux jeunes à prendre de la distance par rapport à leurs soucis et à leur angoisse. Il est très réconfortant, même pour des petits, de savoir s'ils ont à leur portée des moyens simples de récupérer leur calme, lorsqu'ils sont énervés. Que de parents seraient ravis d'en savoir autant !

Une réunion d'information, intitulée **Les techniques du bien-être à l'école**, se tiendra au CES Condorcet, 61, rue d'Amsterdam, Paris 8<sup>e</sup>, le **4 décembre prochain à 15 heures**.

Dans un monde bruyant, tout entier voué aux cultes de l'extériorité, nous introduisons, sans utiliser autre chose que l'attention au geste et au souffle, une occasion pour l'enfant de se recentrer et de communiquer avec ses forces vives. C'est un moment merveilleux que celui où, après s'être dépensées physiquement et mentalement, les énergies se regroupent, se recomposent et éveillent au fond de l'être des forces imaginatives et créatrices. Là, règne un silence qui n'a rien à voir avec la passivité morne, mais au contraire s'accorde avec toutes les puissances de la germination. La lente alchimie du souffle ne se définit pas ; elle se manifeste. Il faut vivre cette expérience répétée sur une année avec une classe qui répond et comprend pour saisir cela. Je m'efface sur la pointe des pieds pour laisser les formes jaillissantes de la vie éclater en rythmes, en couleurs et en soleil sur les murs gris de l'école.

**Micheline Flak**

## vos réactions

**“pour réduire les inégalités scolaires”**

**L'entretien avec André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation nationale, que nous**

**avons publié dans notre numéro du 7-10-76, a suscité cette réaction d'un de nos lecteurs. Comme il nous a paru qu'il n'y avait sans doute qu'un petit malentendu, à propos d'un mot, nous avons demandé à André Henry de le dissiper dans une courte réponse.**

Il est des habitudes tenaces et des tics de langage qui, sous l'aspect anodin du parler de Monsieur-tout-le-monde, cachent la faille profonde d'une ignorance grave. Cela me laisse souvent indifférent, tant il est vrai que l'ignorance, avec le bon sens, est la chose du monde la mieux partagée. Cependant, lorsque je me sens directement concerné et lorsque, de plus, l'erreur est commise par un spécialiste qui parle de ce qu'il devrait connaître parfaitement, je réagis.

M. André Henry, dans une interview parue dans votre n° 291, parle des handicaps et de leur dépistage à l'école élémentaire, je cite : « La correction des handicaps dès le plus jeune âge, la prévention des handicaps avec des classes par petits groupes, avec des psychologues scolaires, avec des orienteurs,... » Aïe ! voilà, c'est dit : des « orienteurs ». Oui, je sais, on va me répondre : « Mais enfin, c'est anodin ! Orienteur, conseiller d'orientation, c'est la même chose, vous finissez, de toute façon c'est ainsi que les parents parlent... »

Exact, c'est ainsi que les parents (pas tous heureusement) parlent, j'ai même entendu un inspecteur d'académie utiliser cet affreux terme ; ce n'est pas une raison pour le tolérer surtout lorsqu'il traduit une méconnaissance profonde du travail des conseillers : orienter quelqu'un, c'est-à-dire lui imposer une voie à suivre sans discussion possible et lui proposer un conseil dont il fera, ce qu'il voudra me paraissent deux choses fondamentalement différentes ! De plus, M. Henry alloue aux « orienteurs » un travail de dépistage des handicaps au niveau de l'école élémentaire : faut-il rappeler au secrétaire général de la FEN que les conseillers d'orientation n'interviennent qu'à partir du premier cycle de l'enseignement secondaire et que l'école élémentaire est le domaine exclusif des psychologues scolaires qui y font d'ailleurs un excellent travail, bien

qu'il ne se limite pas au dépistage ?

Alors, M. Henry, que l'US ne parle jamais des conseillers, soit ; que nos problèmes catégoriels soient ignorés avec une superbe indifférence passe encore (nous ne sommes même pas trois mille !) ; mais appelez-nous au moins par notre nom car, « à force de dire n'importe comment », M. Henry, « on finit par dire n'importe quoi » !

**J. P. Chamaillard**  
conseiller d'orientation

*Je concède tout à fait à notre collègue Chamaillard une fort mauvaise utilisation du mot « orienteur », qui n'aurait pas dû m'échapper à la relecture d'une interview tirée d'un enregistrement.*

*C'est vrai qu'on pourrait donner à ce mot un sens rigoureux qui n'a rien à voir avec la mission des psychologues scolaires et des conseillers d'orientation.*

*Mais est-ce une raison suffisante pour me faire cette petite « chamaillerie » ? Les positions de la FEN sont suffisamment connues sur le problème de la prévention des handicaps pour qu'on évite les petits procès d'intention à partir d'un seul mot : tout l'article démentirait, si besoin, le sens inexact que notre collègue lui prête.*

*Quant aux reproches sûrement non justifiés visant l'US, il doit s'adresser au SNES car, à vouloir confondre ce syndicat et la FEN, il risque effectivement de dire « n'importe quoi ».*

**André Henry**

**“que coûte l'école à la commune ?”**

Dans l'article de René Guy, « que coûte l'école à la commune ? », paru dans le n° 291 du 7 octobre 1976, vous indiquez l'ancienne adresse de l'Union des groupements d'achats publics. J'ai l'honneur de vous informer que l'Union des groupements d'achats publics est désormais installée Tour Paris-Lyon, 209, rue de Bercy, 75585 Paris Cedex 12, et vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à la connaissance de vos lecteurs.

**Daniel Venzo**  
chef du service Cessions clients



de haut en bas : Samuel C.C. Ting, William Nunn Lipscomb, Baruch Samuel Blumberg, Carleton Gajdusek

## les Nobel 76: made in USA

Physique, chimie, médecine, sciences économiques, les chercheurs américains ont réalisé cette année le « grand schelem » des prix Nobel scientifiques. Juste hommage, bien sûr, à la valeur des recherches, mais aussi aux énormes moyens dont elles disposent.

Et voici, qu'à ces Jeux olympiques de l'esprit, les Etats-Unis ajoutent la « médaille » des lettres...

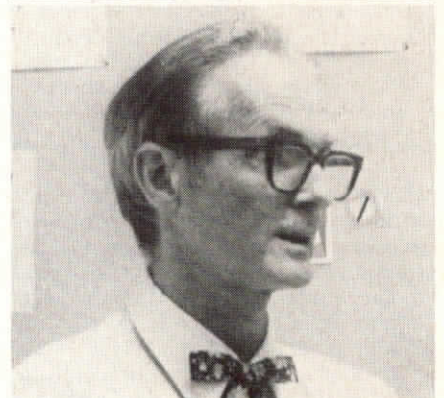
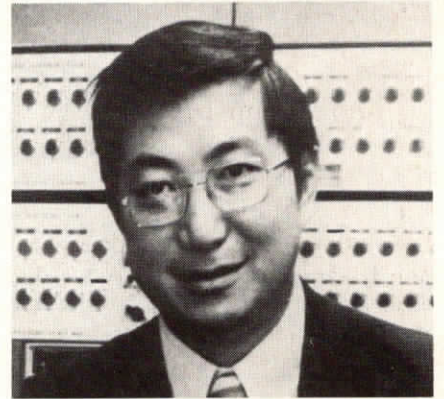
### la chasse aux particules : les "psi" et les "quarks"

Burton Richter, de l'Académie des sciences des Etats-Unis, né le 22 mars 1922 à New York, professeur à l'université de Stanford (Californie), et Samuel Chao Chung-Ting, né à Ann-Arbor le 21 janvier 1936, qui enseigne au Massachusetts Institute of Technology, se partagent le prix Nobel de physique pour leur découverte d'une nouvelle famille de particules.

Cela a été un événement dans le monde des microphysiciens quand, en novembre 1974, Samuel Ting et Burton Richter, travaillant respectivement auprès du synchrotron à protons de Brookhaven et auprès de l'anneau de stockage de Stanford, annoncèrent simultanément qu'au milieu des particules surgies, à Brookhaven, de l'impact de protons sur d'autres protons, à Stanford, de collisions entre électrons positifs et négatifs, il s'en était manifestée une, très insolite, instable, baptisée *psi*. Sa masse fut évaluée à 3 100 MeV, c'est-à-dire correspondant, selon l'équivalence entre masse et énergie formulée par Einstein, à 3 100 millions d'électron-volts (3 100 MeV). A ce degré

d'énergie, elle se désintègre en une paire d'électrons, un positif, un négatif, ou en une paire de muons (particules très voisines des électrons), ou bien encore en un nombre variable de particules plus lourdes. Sa durée de vie est de l'ordre du cent milliardième de milliardième de seconde, soit mille fois le temps que mettent pour se désintégrer les particules les plus fugaces jusqu'alors détectées — donc anormalement « longue »... Sa masse représente trois fois celle du proton. Elle a été, un temps, la plus lourde des particules, bientôt dépassée, quant à la masse (et donc quant à l'énergie), par d'autres de la même famille, en premier lieu le *khi*, de 600 MeV.

On retrouve avec le *psi* la théorie de Gell-Mann et George Zweig qui pose l'existence de trois paires de particules élémentaires lourdes, les *quarks* et les *antiquarks*, auxquels une quatrième paire de particules a été ajoutée, le *quark* et l'*antiquark* de charme. Il est apparu, en effet, que les caractéristiques du *psi* et des particules du même type ultérieurement découvertes pouvaient s'expliquer en supposant ces particules formées à partir du quark de charme. Tient-on enfin, avec les quarks, les constituants *ultimes* de la matière ? On





ira peut-être encore plus loin dans l'infiniment petit...

---

### une liaison inexplicable enfin expliquée

---

Le professeur William Nunn Lipscomb, de l'Académie des sciences des Etats-Unis et de l'Académie américaine des arts et des sciences, né le 9 novembre 1919 à Cleveland (Ohio), enseigne à l'université Harvard. Il a reçu le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur la structure des boranes, c'est-à-dire des composés de bore et d'hydrogène, des hydrures. Les boranes sont analogues aux hydrocarbures saturés appelés alcanes, tels que le méthane, l'éthane, le butane, les paraffines, et qui sont, ceux-ci, uniquement composés de carbone et d'hydrogène. Pourquoi cette analogie ? Parce que le bore, voisin du carbone dans le tableau périodique des éléments, n'en diffère que par un électron de moins — 5 au lieu de 6 — dans son cortège électronique. (On sait que le noyau atomique n'intervient pas dans les réactions chimiques. Seuls y entrent en jeu les électrons : le chimiste, dans toutes ses opérations, ne fait jamais, en somme, qu'« égratigner » l'atome.)

Or si les lois de la liaison chimique établies avec la théorie de la valence électrochimique, il y a une soixantaine d'années, par Lewis et Langmuir, rendaient compte de la possibilité de l'existence des alcanes, elles ne pouvaient justifier celle des boranes lesquels demeuraient ainsi des composés paradoxaux, beaucoup moins stables que les alcanes sans doute, mais cependant existant bel et bien, — inexplicablement... William Lipscomb est parvenu à élucider l'énigme en découvrant un autre type de liaison selon lequel trois atomes de bore au lieu de deux se trouvent unis.

Comme tous les hydrures, les boranes sont très réactifs. Ils se

montrent aussi très toxiques. On les utilise surtout comme puissants agents intermédiaires dans la préparation d'un certain nombre de molécules organiques. Mais il est apparu ainsi avec Lipscomb que leur plus grand intérêt est d'ordre théorique, pour la connaissance des liaisons chimiques n'entrant pas dans le cadre des liaisons classiques.

---

### du nouveau dans le monde des virus

---

Le professeur Baruch Samuel Blumberg, né le 8 juillet 1925 à New York, qui dirige l'Institut américain de recherche sur le cancer et enseigne la génétique médicale à l'université de Pennsylvanie, partage le prix Nobel de médecine avec le docteur Carleton Gajdusek, né dans l'Etat de New York en 1923, qui a son laboratoire de recherche à l'Institut national des maladies neurologiques à Bethesda. Leurs découvertes portent respectivement sur le rôle de l'antigène *Australia* dans les hépatites et sur celui des virus à incubation lente.

L'hépatite de type A, dont le virus provoque la jaunisse banale, se présente sous la forme la moins grave. L'ictère infectieux est exceptionnellement mortel. Généralement la maladie guérit, sans séquelle. Il n'en va malheureusement pas de même avec l'hépatite de type B, sérique, dite « de la seringue » ou « d'inoculation » parce que, dans les services hospitaliers où l'on procède à la dialyse rénale, aux transfusions de sang, elle atteint surtout, outre des malades en traitement, le personnel soignant. Avant de pouvoir instituer une méthode vaccinale capable de prévenir cette redoutable affection, il fallait connaître l'agent pathogène. C'est au professeur Blumberg que l'on doit sa révélation.

Spécialiste de la génétique des populations, il s'était mis en quête,

en étudiant les protéines du sérum sanguin, de nouveaux systèmes sériques de lipoprotéines. De tels systèmes, en effet, de même que les systèmes des groupes sanguins et tissulaires, constituent des marqueurs qui permettent de différencier les individus et aussi les groupes de sujets, en signalant un certain nombre de caractères spécifiques. Or il lui arriva, en 1964, de constater qu'un sérum polytransfusé précipitait au contact du sérum d'un aborigène australien. C'était là une réaction du type antigène-anticorps, qu'il put ensuite observer dans le cas de malades atteints d'hépatite B.

Cet antigène, dénommé *Australia*, a pu être isolé. Il est constitué par l'enveloppe d'un virus qui renferme une coque protéique où se trouve le virion responsable de l'hépatite B, c'est-à-dire une particule virale faite d'acide nucléique. L'agent infectieux une fois connu, on avait la possibilité de fabriquer un vaccin, ce qui a été l'œuvre bénéfique à l'Institut de virologie de Tours, du professeur Maupas et de son équipe.

Ce n'est pas tout. Autre découverte d'importance, Samuel Blumberg a établi que l'antigène contient des substances empruntées au sérum de l'hôte chez qui le virus s'est multiplié en premier lieu. Le pouvoir pathogène du virus apparaît ainsi lié à la fois à sa propre multiplication et aux conflits hôtes-virus, ce qui éclaire d'un jour imprévu le mécanisme du processus infectieux.

C'est une maladie du mouton, la *tremblante*, qui introduit dans le domaine des virus à incubation lente exploré par le docteur Carleton Gajdusek. Elle provoque, outre le tremblement de l'animal, une incoordination motrice et un si intense prurit que le mouton finit par user sa toison à force de se gratter. Elle est transmissible d'un mouton à un autre et aussi, par inoculation d'un broyat cérébral provenant d'un sujet infecté,



à des espèces différentes. L'incubation dure six mois chez la souris, plusieurs années chez le singe.

On a cru longtemps qu'il s'agissait d'une maladie dégénérative héréditaire. En 1954, le vétérinaire islandais Sirgurdson supposa le premier qu'on était peut-être en présence d'une infection à « virus lents », agents hypothétiques auxquels les neurologistes attribuèrent par la suite diverses mystérieuses maladies du système nerveux rappelant la tremblante, caractérisées par une période d'évolution très longue, bien supérieure à celle des maladies virales classiques et menant inéluctablement à une issue fatale.

En 1965, Gajdusek et ses collaborateurs s'intéressèrent, en Nouvelle-Guinée, à une maladie étrange paraissant très voisine de la précédente, le *kuru* — le mot signifie trembler —, qui frappe certaines tribus et curieusement régresse depuis que tend à disparaître le cannibalisme rituel. Or Gajdusek et Gibbs sont parvenus à transmettre le *kuru* au chimpanzé, ainsi que d'autres affections analogues, sortes de démences préséniles qui s'apparentent au *kuru* par tous les symptômes et par les lésions cérébrales qu'elles entraînent. Ainsi a été démontrée la nature infectieuse de ces maladies particulières du système nerveux.

Les virus à incubation lente ne déclenchent pas chez l'hôte de production d'anticorps. Ce sont peut-être des *viroïdes*, c'est-à-dire des virus réduits à leur seul matériel génétique, un acide nucléique nu, incapable d'élaborer les protéines nécessaires pour édifier une enveloppe aux propriétés antigéniques, d'où le manque, chez l'hôte, de réactions immunologiques.

Il se peut que de ces virus particuliers relèvent de nombreuses maladies, parmi lesquelles la sclérose en plaques, certaines épilepsies, voire la schizophrénie. Et c'est là une révolution en neurologie.

---

### le jeu complexe de la monnaie

---

La monnaie ne propose sans doute pas d'aussi profondes énigmes que la physique et la biologie, mais ses problèmes se montrent si complexes que leur étude demande aussi de puissants cerveaux pour délabyrinther les questions. Mais à quelles conclusions irréfutables peut-on aboutir ? Aux doctrines les plus fortement charpentées ne manquent pas de s'en opposer d'autres, non moins impressionnantes.

Milton Friedman, lauréat du prix Nobel de sciences économiques, chef de file de l'école monétariste américaine, est né à Brooklyn le 31 juillet 1912 de parents ukrainiens émigrés d'Autriche-Hongrie. Entré à l'université de Chicago en 1916, il y a créé un « atelier de la monnaie » devenu mondialement fameux sous le nom d'École de Chicago. Ses partisans ont fait leur bible de sa monumentale *Histoire monétaire des Etats-Unis de 1867 à 1960*, rédigée en collaboration avec Anna Schartz, fruit, comme tous ses autres ouvrages, d'un écrasant labeur statistique. Il professe que l'inflation et la récession dépendent de la quantité de monnaie mise en circulation, laquelle détermine le niveau des prix et d'activité économique ; que le rapport de cause à effet entre chômage et inflation ne s'observe qu'à court terme, en tant que phénomène occasionnel ; que toutes nos activités dépendent de la loi de l'offre et de la demande. Préconisant les taux de change flottants, prônant un libéralisme absolu, Milton Friedman a trouvé, au lendemain de la décevante politique anti-inflationniste de Kennedy et de Johnson, d'inspiration néokeynésienne, une large audience, lors de la présidence de Nixon, auprès des milieux conservateurs américains.

Fernand Lot



---

### Saul Bellow un pathétique sans désespoir

---

Le prix Nobel est allé cette année à celui que l'on considère comme le chef de file de « l'école juive du roman américain » : Saul Bellow.

Né au Canada, en 1915, d'une famille russe fraîchement émigrée, Saul Bellow est représentatif des transformations apportées à l'esprit européen par la vie américaine : un tel homme, dont la lucidité est à la fois la vertu première et la condition de salut, demeure, où qu'il soit placé par l'événement, avant tout *un témoin*. Bellow ne se confond pas avec ceux à qui il se mêle. Humaniste profond, convaincu, il demeure, en pleine Amérique, et à travers les crises du siècle, voué à l'universel. Il appartient à cette race d'esprits qui croit en l'homme, et lui garde



confiance en dépit de tout : on a pu dire que ces optimistes sont irrémédiablement mélancoliques, et la mélancolie est en effet inévitable à qui mesure la distance d'une vocation à ses réalisations historiques. Que l'Homo Sapiens, dans son évolution, se soit égaré sur une fausse piste, c'est ce que montrent, à l'évidence, les scandales de nos guerres, et le divorce de notre puissance technologique avec le peu de bonheur, de sagesse et de paix que nous sommes capables d'en tirer.

La tradition juive favorise une sensibilité aiguë au tragique d'un destin royal et pourtant mal accompli. Ce tragique ne va pas sans humour. *La victime*, en 1947, analyse les contradictions internes et la névrose de l'antisémitisme. *Les aventures d'Augie March*, en 1953, soulignent la difficulté d'un peuple dispersé, mais sage, à s'intégrer pleinement aux folies d'un environnement puissant et malade. Le refus individuel de chaque Juif à cette intégration est à la fois le signe de son malheur traditionnel et la force de sa survie dans la fidélité à une identité qu'il est acrobatique de conserver. *Herzog*, en 1964, est la description clinique d'un désespoir, fait d'amour de la vie et d'horreur pour cette vie qui est la nôtre. *La planète de M. Sammler* est le franchissement de tous les drames particuliers pour atteindre le paradoxe humain de vivre sur cette terre en ce siècle où nous sommes : car, si nous ne nous ressaisissons pas, vers quel avenir sommes-nous tous entraînés ?

Il y a quelque chose de pascalien dans la conscience planétaire de Saul Bellow. C'est un appel pathétique, et en même temps l'affirmation d'une confiance absolue en la vocation de l'homme, contre l'absurdité de son malheur, dont il est pourtant le seul artisan.

En couronnant cette œuvre puissante, le prix Nobel salue un esprit libre, une irréductible foi dans l'homme et sa raison souveraine.

Josane Duranteau

## LETTRES

### Raymond Queneau



Cet homme inclassable était né au Havre le 21 février 1903. A partir de ce fait majeur, d'une relative simplicité, tout est, dans sa vie, complexe, difficile à narrer, et comme surchargé de sens multiples.

Cet excellent élève, qui, peut-être, a joué aux billes avec son condisciple Armand Salacrou, se jette dans des études de philosophie qui le conduisent à se passionner pour le billard et les mathématiques. Jeu et logique seront les pôles de toute sa vie : pôles, d'ailleurs, qui, en vertu d'un vertige, tantôt tendront à se confondre et tantôt à s'opposer. Jeu du langage, logique du jeu, logique du langage et logique de la logique seront le kaléidoscope de cet esprit vraiment supérieur. Sérieux comme un pilier de la maison Gallimard, sa vraie gravité se manifeste surtout dans l'expérience surréaliste qu'il pousse assez loin pour entrer au « Collège de pataphysique » où il donne sa mesure. On a le sentiment qu'en dirigeant la savante Encyclopédie de la Pléiade et en siégeant au jury du Goncourt, il n'exprimait que le trop-plein de sa curiosité intel-

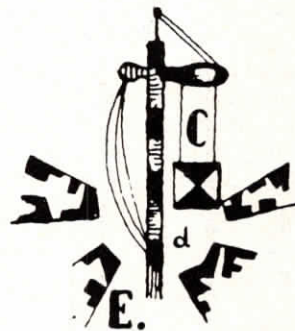
lectuelle, et qu'il écoulait là, en quelque sorte, ses sous-produits — car il était ailleurs.

Auteur des *Cent mille milliards de poèmes* dont il avait inventé l'art combinatoire, il a été adoré par la jeunesse de 1948-1950 pour ses *Exercices de style* qui triomphaient à « La rose rouge ». Il aimait le cinéma depuis sa jeunesse, et deux films (*Zazie dans le métro* par Louis Malle, *Le dimanche de la vie*, par Jean Herman) lui ont été particulièrement chers. Sans doute son génie, plus encore que par ses œuvres, s'exprime-t-il surtout, selon une formule célèbre, par sa vie, et aussi par son exceptionnel rayonnement sur la littérature et la pensée de son temps.

J. D.

### relire Bifur

Une malencontreuse inversion a rendu « illisible » le document qui illustre notre article de la semaine précédente sur la réédition de la revue *Bifur* (par Jean-Michel Place). Voici donc, tel qu'il fut, le symbole graphique de cette revue.



### deux études sur le roman

Qu'est-ce, au fond, que la fiction romanesque ? Dans la variété infinie de ses harmoniques, la vibration transmise et ressentie à la lecture des œuvres de ce genre a toujours intrigué. Sans nul doute parce qu'elles exercent une fascination certaine mais dont la nature est difficile à cerner, parce que, au-delà, réfléchissant à partir d'elles, on est fondé à se demander quelles sont les significations véhiculées par ce complexe



esthétique qu'est le roman, matière qui ne cesse de résister à l'examen, quoique la critique littéraire ait, d'une part affiné ses instruments, utilisant désormais le concours de la linguistique, de la psychanalyse et du marxisme, de l'autre ayant étendu son champ d'investigation.

Dans *Les langages du roman* (Éditeurs français réunis, 320 p., 54 F). Charles Haroche pense qu'il est possible de démontrer l'existence de possibilités de synthèse, dans l'interprétation des textes romanesques, entre deux méthodologies : la première relevant des méthodes historiques d'analyse ; la seconde issue du structuralisme. Et l'originalité de son essai est double. D'abord, il suggère une explication historique des structures des œuvres littéraires, « comme un réseau de différences et d'identités ». Ensuite, il procède à des sondages diversifiés du champ romanesque.

Une fois réalisée cette confrontation par une prospection en profondeur des diverses lectures possibles, depuis le roman « traditionnel » jusqu'au Nouveau Roman, Charles Haroche opère sur un terrain particulier : celui des langages romanesques de réalité, en choisissant Flaubert et Aragon.

Cet essai — faut-il le préciser ? — se défend d'être, et n'est pas, une histoire du roman français. C'est un ouvrage qui incite à la réflexion et suggère des réponses pertinentes à la chaîne des questions sans fin que nous nous posons à propos de la littérature. A cet égard il mérite d'être lu non seulement par les enseignants en lettres, mais aussi par tout homme curieux d'un art « qui intègre dans sa puissance expressive l'ordre et le désordre du monde, y compris le commentaire de ses propres délires ».

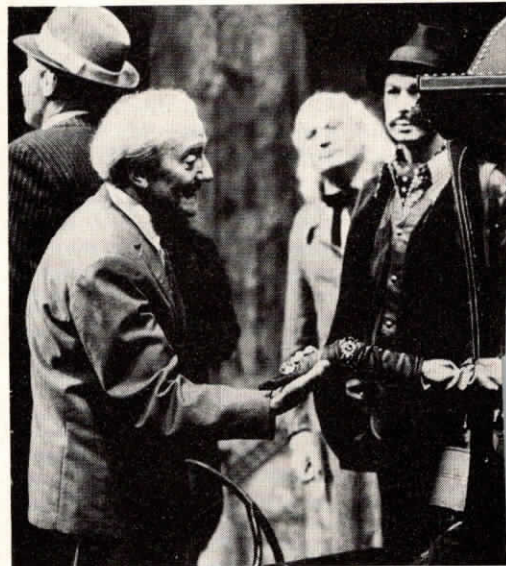
Tout au long du passionnant ouvrage qu'est *Le roman populaire* (Seghers, coll. « Antho-Jeunesse », 320 p., 35 F), Robert Marty — connu jusqu'ici pour ses publications poétiques, notamment dans la revue *Encres vives* — va cerner le phénomène, unique dans l'univers des lettres, que constitue le roman populaire. Robert Marty s'attache à définir cette forme de littérature et à montrer que ce roman fit naître le désir de lire et le maintint éveillé. Il dégage également les traits originaux

de ce type de littérature qui peut encore aujourd'hui s'avérer une excellente motivation, à ouverture disciplinaire, en faveur de la lecture à l'école.

Il fallait être poète, c'est-à-dire aux multiples sources de l'émotion, pour reconstituer, en extraits judicieusement choisis, ces héros que notre temps révère sous d'autres noms et que furent Lagardère, Jacquet le Croquant, Rocamboles, Lavarède, Gavroche et Fantomas...

L'étude et les choix de textes font de ce volume un ouvrage passionnant, et par ce qu'il découvre aux jeunes en un raccourci non déformant, et par tout ce qu'il rappelle aux mémoires des plus anciens.

P. F.



## THEATRE

### “La visite de la vieille dame” de Dürrenmatt

Théâtre de la Ville, jusqu'au 31 décembre

Une vieille dame revient, milliardaire, dans la petite ville qu'elle a quittée, jeune, pauvre et humiliée. Elle y revient pour se venger de celui qu'elle a aimé et qui, dans un procès truqué, a refusé de reconnaître son enfant. Elle va donc acheter cette ville ruinée, et lui rendre sa prospérité à condition qu'elle rende une autre « justice » et condamne à mort son ancien amant. Dans son outrage même et son invraisemblance, la fable imaginée par Dürrenmatt n'est pas sans force ni vérité. L'argent peut tout, aussi bien corrompre que, dans une certaine mesure, faire triompher une certaine « moralité ». Au crime légal impuni ne peut répondre qu'un autre crime légal, également impuni. Moins par moins égale plus.

De cet apologue cruel et désespéré l'auteur (et le metteur en scène Jean Mercure) ont voulu faire une comédie. C'était, pensaient-ils sans doute, le moyen de le faire passer. Ce n'est pas sûr. Car il aurait aussi fallu que le rire soit atteint par une démesure du texte et du jeu et non recherché par des moyens somme toute assez

mécaniques et assez traditionnels. Peut-être aurait-il fallu aussi que ces marionnettes absurdes aient été traitées comme telles et ainsi agrandies à des tailles de « héros », au lieu d'être humanisées par une volonté de vérité psychologique. Ici encore moins par moins aurait fait plus.

C'est à quoi, cependant, parvient Edwige Feuillère qui joue cette monstrueuse vieille dame digne en véritable monstre, mais son triomphe, quasi sans péril, sur ce peuple d'ombres lâches et hypocrites, est nécessairement sans grande gloire. C'est un peu dommage. La dérision y perd.

### “Irène” de Maurice Clavel

Le nouveau Carré-Silvia Monfort, 5, rue Papin, 75003 Paris, jusqu'au 31 décembre

En reprenant un drame peu connu d'Ibsen, *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*, en le récrivant, il était prévisible que Maurice Clavel le détournerait au profit de ses vues du monde ou de ses fantasmes. Ne criions pas au scandale, c'est de bonne guerre et Clavel a de nombreux et célèbres précurseurs. Laissons de côté donc le « modèle » (le prétexte) pour ne voir et entendre que son avatar. Il est assez ambitieux pour qu'on se refuse, devant lui, à toute comparaison scolaire. Il nous propose une autre définition de la



Jean Mercure et Edwige Feuillère dans « La visite de la vieille dame »  
Philippe Lemaire et Silvia Monfort dans « Irène »



vie, de la mort, de l'amour, de l'éternité. Car il faut revivre, il faut ressusciter, et pas seulement arrêter l'instant dans une fallacieuse immortalité. Erreur que celle du sculpteur qui croit faire perdurer son amour dans le marbre, erreur que celle du modèle qui veut enfermer et asservir à jamais le sculpteur dans l'œuvre qu'elle a inspirée. C'est dans l'amour réel, dans l'amour de chair que se réalise la résurrection. Etrange religion, pensera-t-on peut-être, car c'est bien ici d'une religion qu'il s'agit, d'une affirmation de Dieu, non plus par l'élan et l'espoir de l'âme mais par l'exaltation du corps.

Que cette démonstration, que cet acte de foi, s'accorde avec la forme dramatique adoptée ici, c'est une autre affaire. Le dialogue et la mise en scène ont leurs moments de grandeur et de lyrisme, et Silvia Monfort a de beaux accents. Mais le drame, à proprement parler, s'engoue un peu dans le discours pour le discours et sa charge d'épisodes qui, à force de vouloir en être le contrepoint, le détournent de sa trajectoire. N'avons-nous plus l'oreille faite à cette parole qui se veut, au meilleur sens du terme, éloquente et exaltée ? Ou bien est-ce la faute de cette parole elle-même qui ne trouve pas assez souvent d'échos en nous ? Le résultat, l'impression ressentie, est ambigu. On aimerait aimer. Je crains qu'on ne reste un peu extérieur.

P.-B. M.

## DISQUES

■ *Un roseau plein de musique*, c'est sous ce titre que Chant du monde nous restitue la série de concerts qu'a donnés au Théâtre de la Ville, la saison dernière, le merveilleux flûtiste des Andes Nïña Ramos. Un rare moment de sensibilité, d'émotion et de virtuosité. (Chant du Monde LDX 74609).

■ Anne Sylvestre, dont on sait maintenant qu'elle édite elle-même ses propres disques pour enfants, nous donne son premier 30 cm des *Nouvelles fabulettes*. Conçu comme un ensemble destiné aux petits, ce disque s'accompagne d'un livret détachable avec les textes, la musique des chansons et les illustrations de Biosca. La qualité musicale est garantie par la signature de François Rauber pour les orchestrations. « C'est les rêves, c'est les rêves qui font grandir les enfants », chante Anne Sylvestre qui poursuit, avec ce « Mercredisque géant », ce renouvellement de la chanson pour enfants qu'elle a entrepris et dont il est d'ores et déjà certain que les comptines, toutes de fraîcheur, d'humour et de poésie, resteront comme celles de notre temps. Idéal pour la saison des cadeaux de fin d'année dont la porte s'entrouvre déjà. (Anne Sylves-

tre 598054 — Distribution Barclay).

M. G.

■ Doctor Feelgood. Le dernier album du groupe, *Stupidity* (United Artists UAS 29-990) enregistré en public, se classe dans les toutes premières places de tous les hit-parades d'Angleterre. Seule différence, ou presque, avec les deux disques précédents (*Down by the Jelly*, UAS 29-727 et *Malpractice*, UAS 29-880) enregistrés en studio et d'où sont tirés la plupart des morceaux composant le nouvel album : le public. Applaudissements et cris accompagnent les déplacements mécaniques du guitariste automate Wilko Johnson et la gestuelle sexuelle, vibrante, mécanique elle aussi, du chanteur Lee Brilleaux qui éructe, qui crache des chansons courtes et rapides. Pas de prouesses musicales, pas de fioritures ou de solos longuement pensés ; la seule chose qui importe ici c'est la puissance, l'énergie. Le succès de Doctor Feelgood ne vient pas seulement de ce qu'il sonne « vrai, pur et dur », de ce qu'il puise aux sources du rock pour se re-créer, de ce qu'il rend hommage dans une orgie de décibels aux dinosaures du rock, mais surtout de ce qu'il est un des meilleurs — si ce n'est le meilleur — groupe de scène anglais. Ceux qui ont manqué son passage à Lyon et à Grenoble les 3 et 4 novembre et ceux qui manqueront ses concerts de Besançon le 5, de Paris (Pavillon de Paris) le 6, de Reims le 8, du Mans le 9, du Havre le 10, n'auront pas d'excuse.

F. B.

## VARIETES

■ L'événement de la saison : la rentrée de Georges Brassens à Bobino. On ne l'avait pas vu sur une scène depuis plusieurs années et l'on se demande s'il faut classer le bonhomme sous la rubrique « variétés » ou sous la rubrique « classique » tant il a donné à la chanson ses lettres de noblesse. Une apparition trop rare, à ne manquer sous aucun prétexte.

■ Pour la première fois au Théâtre de la Ville, un personnage étonnant, fantastique, déroutant, multiple,



Zouc, pionnière du café-théâtre. Le cadre de la Ville donnera une autre dimension à son spectacle « Zouc r'alboum » que nous ne reverrons pas de la saison puisque grandes tournées internationales et cinéma s'en emparent. Un moment d'émotion rare avec une comédienne aussi étrange que vraie. (18 h 30, du 2 au 20 novembre).



■ Les mardis au « Stadium », cette nouvelle salle de 2000 places du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, accueilleront le 9 novembre Dick Annegarn et Anne Sylvestre, et le 16 un plateau québécois de choix avec Pauline Julien et Félix Leclerc.

## TELEVISION

### « La guerre des demoiselles » de Gérard Guillaume

1830, au fin fond de la France. L'Ariège, une province oubliée, surpeuplée, pauvre, se révolte. Une révolte paysanne, larvée, épisodique et qui tient plus du folklore que du combat ouvert.

Aucune corrélation avec les émeutes

parisiennes de la même époque. Pourtant le gouvernement de Louis-Philippe, qui y voit un lien et qui surestime le mouvement, envoie 15 000 hommes de troupe pour rétablir l'ordre... Les soldats ne se heurteront jamais de front avec les « insurgés ». Et pour cause. Ceux-ci pratiquent une sorte de guérilla grotesque et évitent les affrontements directs. Ils n'en veulent qu'aux gardes forestiers et aux charbonniers mis en place par les maîtres des Forges qui viennent d'acquiescer le monopole des forêts. Or les Ariégeois ont depuis le XIV<sup>e</sup> siècle la jouissance des terres dont le seigneur est propriétaire. Cette jouissance se limite d'ailleurs à quelques droits coutumiers : droit de pacage, droit de couper le bois pour les charpentiers, les sabots, les objets de ménage.

La Révolution de 1789 ne change rien. Par contre la Monarchie censitaire revend une grande partie des domaines aux maîtres des Forges et les gardes forestiers mis en poste commencent à faire pleuvoir sur les paysans nombre de procès-verbaux. Cette mise en cause de leurs droits d'usage est ressentie comme intolérable par la population locale nombreuse et misérable. Mais il est impossible de se révolter ouvertement parce qu'il faut bien continuer à vivre. Alors le soir les hommes se regroupent, ils passent une chemise blanche sur leur pantalon, se griment le visage, se transforment en « demoiselles » (sorte de divinités forestières légendaires, mi-fées, mi-sorcières), poursuivent les gardes forestiers, les font passer devant un simulacre de tribunal, les condamnent à mort, les déshabillent, recouvrent de leurs vêtements un mannequin de paille qu'ils brûlent à la place du garde relâché peu après. Puis tout le monde rentre chez soi...

La « guerre des demoiselles » continue ainsi jusqu'en 1870, date de la disparition des Forges de la Catalane. Elle n'aura fait que deux ou trois morts dans chaque camp.

La « guerre des demoiselles » a été l'objet d'une thèse écrite par un universitaire toulousain, François Baby. Parce qu'il l'avait lu et que cela l'avait prodigieusement intéressé, le réalisateur Gérard Guillaume décide de s'en servir comme fil conducteur pour pénétrer les hautes vallées de l'Ariège, pour appréhender les réalités géographiques, économiques, sociolo-

giques de la province la plus isolée et la plus déshéritée des Pyrénées.

Avec la journaliste Jeanne Labrune il part en repérage et s'aperçoit tout de suite que l'Ariège, dont il s'était fait une idée à travers la thèse de François Baby, n'a rien à voir avec la réalité. Le pays est désert, les maisons sont vides, les pacages livrés aux fougères et aux taillis. Et puis, surtout, personne ne se rappelle quoi que ce soit à propos de la « guerre des demoiselles ». Le souvenir en semble occulté. « Il nous est apparu de plus en plus clairement, explique Gérard Guillaume, que le passé ariégeois s'était fossilisé à travers l'Université, l'ethnographie, le musée, le folklore. Le monde paysan ne générerait plus de conteurs, ne prenait plus en compte son histoire, le pays mourait parce qu'il se dégradait sans mémoire... »

Nous avons donc décidé de rechercher les causes de ce phénomène. Et petit à petit les paysans nous ont expliqué : l'hécatombe de la guerre de 14-18, l'école publique qui a formé des gendarmes ou des fonctionnaires mais qui n'a guère encouragé les jeunes à rester à la terre, le manque d'emplois, les fautes de l'Office des eaux et forêts, l'incompréhension du pouvoir central, l'incurie des préfets, l'emprise des maquignons, etc. Bref, l'ensemble des erreurs qui ont fait de ce pays un désert, de ses habitants des gens qui ont honte de leur passé... »

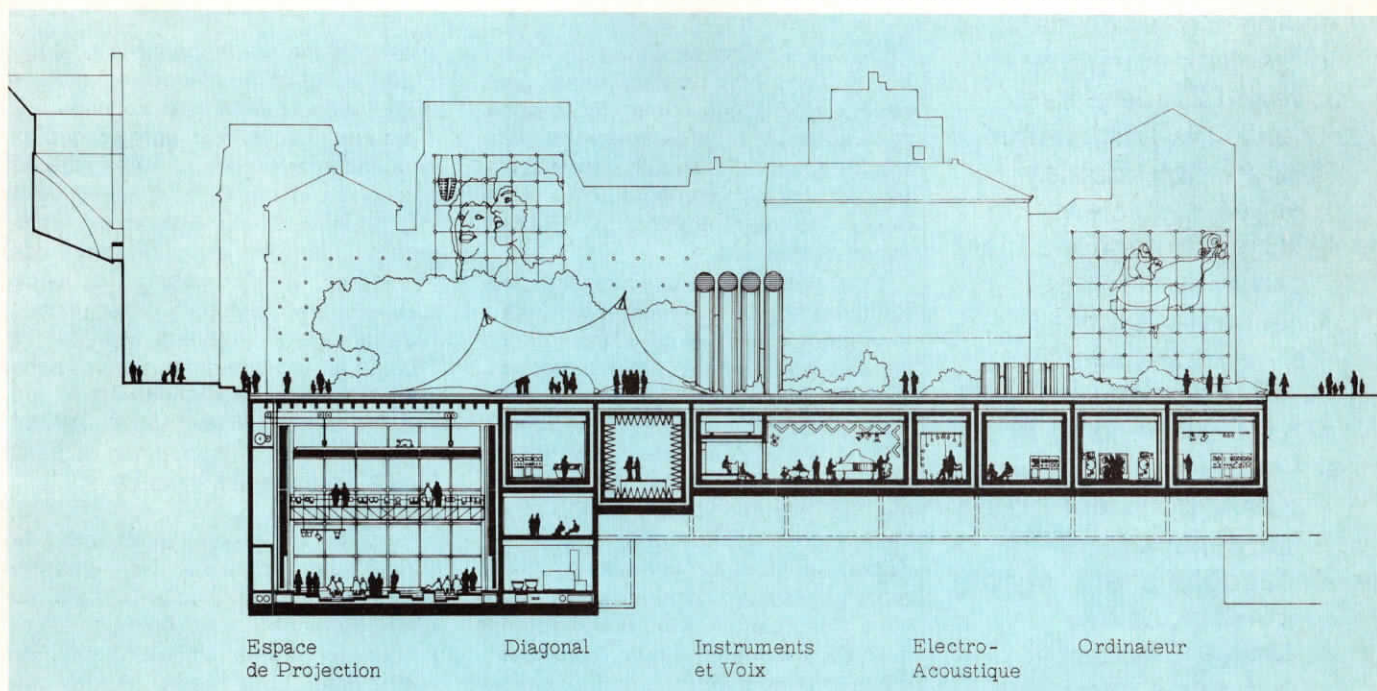
Au vu de ces éléments Gérard Guillaume et Jeanne Labrune ont complètement remanié leur scénario et ont construit un film de deux heures (présenté dimanche 7 et lundi 8 novembre à 22 heures sur TF 1). « On peut le définir, précise Gérard Guillaume, comme une approche de l'Ariège actuelle à travers quatre regards : l'évocation de la « révolte des demoiselles », notre quête des souvenirs, l'écoute du pays et de ses problèmes, l'événement. Car lorsque nous tournions est survenu un événement important dont nous avons fait notre dernière partie : la mise à l'étude d'un projet de parc national qui préoccupe fort les Ariégeois. Ils y voient en effet là une nouvelle atteinte du pouvoir central visant à limiter encore leurs libertés et la jouissance de leurs droits coutumiers. Et tout à coup ils se sentent très proches de leurs « demoiselles » d'ancêtres. »

C.M.



# la musique demain

On a beaucoup parlé ces temps-ci du Centre Georges Pompidou et notamment du coût de son fonctionnement, 130 millions par an, ce qui représente pour chaque contribuable français environ 4 francs. Est-ce si cher si l'on considère que le Centre, qui sera ouvert jusqu'à 22 heures et où l'on s'attend à recevoir cinq mille visiteurs par jour, comprendra le musée d'Art moderne, le Centre de création industrielle, la Bibliothèque publique d'information et un centre de création musicale, l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM) ? Bref, pour la première fois au monde, se trouveront réunis, dans un même lieu, les outils de la création et ceux d'une diffusion de masse.



C'est dans cet esprit que l'IRCAM, dirigé par le compositeur et chef d'orchestre Pierre Boulez (sur notre couverture, visitant le chantier de Beaubourg en 1974) inaugurerà ses activités en 1977 par une année entière de concerts et de manifestations musicales, **Passage du XX<sup>e</sup> siècle**, destinés à familiariser le grand public avec la musique de notre temps.

Des abonnements à **Passage du XX<sup>e</sup> siècle** peuvent être souscrits dès maintenant à l'IRCAM, Service abonnements, 31, rue Saint-Merri, 75004 Paris. Tél. : 278-39-42 poste 219  
60 F pour une série de trois concerts ; 48 F pour tout abonnement regroupant dix personnes ou dix séries



Après l'année d'ouverture l'IRCAM se consacrera à une recherche à laquelle collaboreront musiciens et scientifiques et c'est peut-être l'originalité essentielle de ce nouvel organisme qui répond ainsi, pour la musique, à une des nécessités de notre fin de siècle.

Vinko Globokar est responsable du département Instrument et voix, Luciano Berio, de celui d'Electro-acoustique et Jean-Claude Risset de celui de l'ordinateur. Mais Pierre Boulez et les musiciens de l'IRCAM entendent bien garder le contact avec le public et, en particulier, les éducateurs, dans l'enseignement et les conservatoires.

C'est pourquoi un département de Pédagogie a été confié au compositeur Michel Decoust qui est aussi directeur du Conservatoire municipal de Pantin. Il a évoqué pour nous l'avenir de l'IRCAM et en particulier l'action qu'il entreprend dans son département, tout au long de ce libre **dialogue à une voix.**

Michel Decoust faisant répéter des jeunes au Collège Jean XXIII de Metz



●●● Oui, l'Ircam va ouvrir, à Beaubourg, dans huit ou neuf mois, précédé, accompagné d'une très grande manifestation : ce *Passage du XX<sup>e</sup> siècle*, comme l'a appelé Pierre Boulez. Un large panoramique sur tout ce qui ouvre, qui annonce l'IRCAM et sa recherche.

Voici venu le temps de redéfinir fondamentalement le son, c'est-à-dire la matière première de la musique et de ses générateurs, les instruments qui font le son.

●●● Il y a eu l'invention du magnétophone, la possibilité de transformer le son en tension électrique. Cela a été un bouleversement considérable pour la conservation du son et sa génération, aussi important qu'il y a longtemps l'imprimerie et la naissance de la partition, le moment où la tradition écrite a supplanté la tradition orale. Mais ces moyens techniques nouveaux, d'abord orientés vers des problèmes de diffusion et de reproduction, il faut maintenant étudier leur greffe sur la création, sur la création musicale. C'est là la vocation de l'IRCAM.

Bien sûr, il y a déjà eu beaucoup d'aventures courues... mais toujours dans une certaine anarchie. C'étaient toujours des solutions individuelles. Et les plus séduisantes, les plus

prestigieuses — je pense aux compositeurs comme Xenakis, comme Kagel, Stockhausen ou Pousseur — n'étaient chaque fois que celle d'un seul, sa manière à lui de tordre le cou à ce matériau classique, celui que nous ont laissé Schönberg, Stravinsky, Bartok ou Debussy, de s'arracher à l'orchestre, à cette merveilleuse gamme d'instruments excessivement sophistiqués, à la flûte... à la clarinette, mais sans jamais une pensée fondamentale, en relation avec ce dont nous venons et ce vers quoi nous tendons, sans jamais une pensée globale.

C'est ça, la mission de l'IRCAM, son ambition : créer une unité de travail, de recherche. Non pas un souci impérialiste d'autorité mais, au contraire, à la limite, un aveu d'impuissance. Celle d'être seul, de rester seul dans cette période de grande mutation qui réclame un dialogue constant entre le musicien et le scientifique. D'où la nécessité de les faire travailler dans un même institut. Autrefois les œuvres passaient par la partition, le graphisme, par l'orchestre, son interprétation et son chef. Aujourd'hui, nécessairement, elles passent par les découvertes de la science. Un certain type de processus techniques nous permet d'obtenir tel ou tel son, tel ou



tel programme de base, telle ou telle fréquence, tel timbre... et c'est par eux que doit passer le musicien.

Ainsi, et ça c'est très intéressant, les musiciens correspondent entre eux maintenant avec ces sortes de découvertes. Il y a eu entre l'Amérique et la France un grand remue-ménage de toutes ces idées, de toutes ces conceptions... des échanges très profonds entre nous et le Laboratoire de l'intelligence artificielle de l'université de Stanford. Des séminaires communs nous réunissent. Les frontières s'amenuisent de plus en plus entre les musiciens et les hommes de science, cette science-là du moins, de la communication et de la perception du son. Remarquez qu'autrefois c'était l'artisan, le fabricant de piano et de violon qui était en relation très étroite avec le compositeur. Les pianistes et les compositeurs ont fait évoluer le piano, l'objet piano, comme l'instrument a fait évoluer le jeu des interprètes. Mais, maintenant, cela ne se passe plus à ce niveau-là, ce n'est plus là que se trouvent les choses à découvrir. Alors qu'il en reste encore tant au niveau de tous ces appareils, de ces programmations.

Un exemple, une expérience. C'est Jean-Claude Risset qui l'a faite. Il a enregistré des sons de trompette et il a essayé d'abord de les reconstituer avec différentes fréquences, telles que les définissaient les manuels d'acoustique. La reconstitution était hideuse. Cela faisait un son horriblement électronique. Les informations, les définitions n'étaient donc pas suffisantes. On a repris l'analyse du son original, on a fait des calculs extrêmement poussés et l'on a découvert des courbes infiniment plus complexes que celles fournies par les manuels d'acoustique. On a renvoyé ces courbes dans l'ordinateur et dans le convertisseur et l'on a enfin obtenu un son très, très proche de celui de la trompette.

C'est là qu'on se rend compte qu'on ne savait pas exactement jusqu'à maintenant ce qui se passait dans une trompette. Ce procédé peut non

seulement faire évoluer la technique de fabrication des trompettes mais favoriser aussi son enseignement puisque, grâce à ces recherches, on peut mieux contrôler le timbre, on sait mieux faire un son de trompette.

Mais il y a mieux. On a, avec les mêmes procédés techniques, appris à reconstituer les sons du hautbois, de la clarinette ou du violoncelle et l'on a découvert toute la gamme des timbres inconnus qui séparaient le hautbois du violoncelle. Ainsi, toute une graduation d'intermédiaires a été révélée.

Pour le moment, cela n'est pas exploité musicalement. Pour le moment, on est en train de fabriquer des matériaux sonores. Nous ne sommes qu'au début. Mais bientôt, quand on pourra former les musiciens en les mettant de plain-pied à la fois dans ce qui se passait hier et dans ce qui se passe aujourd'hui au niveau de la technique, quand on aura pu former ces nouveaux créateurs, je crois que là, on aura enfin la possibilité de développer une composition encore inouïe, qu'on ne peut pas, absolument pas, deviner, imaginer mais que nos enfants, nos petits, nos arrière-petits-enfants connaîtront, entendront, feront.

L'éducation ? Nous y reviendrons. On voudrait la voir toujours occupée d'avenir et elle est, elle se croit, de par sa vocation première peut-être, gardienne de la tradition. Plus les assises seront solides, pense-t-elle, plus la possibilité sera grande d'aller de l'avant. C'est une erreur fondamentale, je dirais même physiologique. Il faut ensuite, pour s'arracher à ces marques, les plus grands efforts, et pour beaucoup c'est perdu. L'IRCAM a un rôle à jouer à ce niveau-là. Nous y reviendrons...

●●● S'il y aura toujours plus tard des instruments tels que nous les connaissons aujourd'hui, toujours des quatuors ? Bien sûr, je n'en sais rien, mais je ne pense pas qu'une musique va chasser l'autre. Par contre il est évident qu'il y aura une transformation dans la manière dont la musique sera vécue par les gens.

Je ne pense pas que l'orchestre que nous connaissons, qui nous paraît vieux comme le monde et qui n'a finalement que cent cinquante... deux cents ans, restera le fer de lance d'une vraie promotion musicale... Si l'on veut travailler pour l'avenir, je pense qu'on ne créera plus beaucoup avec l'orchestre. La création passera par des instruments qui sont, qui seront plus profondément du temps, de « leur temps »... Je parle pour les vingt, les trente prochaines années.

Pourquoi cette musique électronique ne pourrait-elle être, devenir, aussi personnelle, l'expression d'individus, de créateurs aussi différents, aussi originaux que celle que nous connaissons, dont nous avons vécu jusqu'ici ? Pourquoi pas ?

Si nous considérons la musique, les œuvres qu'aujourd'hui nous jugeons très « personnelles », uniques, il ne faut pas oublier l'érosion des années qui a fait disparaître tout ce qui n'était pas valable pour l'éternité, les sous-Mozart, les sous-Berlioz — Meyerbeer par exemple. Je ne crois pas que les chefs-d'œuvre naissent complètement isolés. Ils ont besoin de tout un humus, d'une sédimentation, d'un contexte qui favorisent leur élaboration. Ainsi, pour la musique contemporaine, où tant d'œuvres aujourd'hui emploient les mêmes procédés, nous paraissent « se démarquer » l'une l'autre. Il faut attendre. L'IRCAM a beaucoup à faire. Après l'émerveillement, depuis les studios Scherchen de 1945, 1948, devant tout ce qu'on pouvait obtenir, il est indiscutable qu'on a besoin de mettre de l'ordre. On est obligé de hiérarchiser dans une certaine mesure. Nous sommes dans la tourbe, nous cherchons des diamants... eh ! ça ne se trouve pas comme ça !

Quant à notre attachement au passé, à notre inquiétude devant l'avenir... Il est incontestable que nous ne sommes pas encore rentrés, ou à peine, dans la société scientifique. Alors nous restons pleins d'inquiétude, déjà de nostalgies. Nous nous précipitons dans les vieilles pierres pour nous dire « Nous existons



quand même encore » parce que, justement, la nouvelle race qui aura son histoire, qui aura son humus, qui aura son passé n'existe pas encore... Et devant cet inconnu, les gens hésitent. Mais, comme dit Boulez, « si l'on avait toujours eu cette attitude-là, on serait toujours en train de jouer de la musique dans un roseau et de construire des maisons comme les huttes des Gaulois ».

Il faudrait, bien sûr, parler longuement de Boulez. Celui qui créa l'IRCAM a toujours refusé profondément les sentiers battus, le conformisme, la paresse intellectuelle. Il a toujours été, depuis... depuis 1954, depuis le Domaine musical, le grand dérangeur de la vie musicale. Pour lui, l'IRCAM est une très vieille histoire. Vous savez, il a toujours été très impressionné par le Bauhaus, par l'aventure du Bauhaus. D'abord, c'est un projet qu'il avait pour un autre pays, et puis ça a été Beaubourg.

Pierre, c'est un patron, c'est un chef, celui qu'il fallait. Mais, cela dit, ça n'ira pas sans pleurs ni grincements de dents parce qu'il y a, tout de mêmes, des personnalités très fortes dans l'IRCAM, des gens plus jeunes, beaucoup plus jeunes que lui. Il aura à faire à des courants, à du tirage. Mais c'était l'homme qu'il fallait à ce type d'organisme et au moment de le créer.

●●● Mais moi, je suis responsable du Département pédagogique et c'est de lui que je voudrais vous parler surtout, à vous qui venez de la part de l'éducation...

D'abord, on ne peut pas prévoir tout dès maintenant. Seulement un certain nombre de phases, un certain nombre de tâches parce que l'ampleur du problème de la pédagogie musicale est telle... Je n'aurai pas assez de ma vie.

D'abord, il y a le rôle interne du Département, interne à l'IRCAM. A l'entrée et à la sortie de l'IRCAM. Il faut informer les chercheurs nouveaux sur tout ce qui a été fait, en se souvenant que, lorsqu'ils entrent dans ce domaine nouveau, ils sont

issus de l'enseignement traditionnel, ils doivent réformer complètement leur manière d'entendre, de concevoir le son, de le percevoir, de le manipuler. A la sortie : s'efforcer de donner à toutes les recherches abouties une application pédagogique. Tâche essentielle encore, celle-là hors de l'IRCAM : faire évoluer la conception même de la musique au sein de l'enseignement spécialisé, dans les écoles municipales, régionales, nationales de musique.

Mais surtout, c'est là que je veux en venir, redescendre à l'initiation musicale elle-même. Je pense à la base — à la maternelle et au primaire. Nous devrions arriver à ce que nos méthodes d'enseignement de la musique tiennent compte des recherches, des découvertes et de leurs applications.

Bien sûr, je ne pourrai pas m'attaquer à tout. Le Département pédagogique, pour le moment le plus petit de l'IRCAM, si on lui donne toute sa dimension, doit devenir énorme. Mais si je ne peux pas faire tout, j'ai quand même une volonté essentielle, à travers tout notre travail, c'est de changer les rapports avec la musique par la formation. C'est au moment où l'on forme les gens qu'ils sont encore le plus « perméables ». Après, cela risque d'être trop tard ; je parle là de lois physiologiques. A vingt-cinq, trente ans, même à partir de quinze ans, l'oreille commence à diminuer. Il est donc très urgent que, dans les matières fondamentales de l'enseignement, il y ait une part faite au développement du nerf auditif, des nerfs de transmission au cerveau de l'audition et du geste « de faire de la musique ».

Si l'on prend l'individu très jeune et qu'on l'épanouisse complètement dans ses possibilités physiologiques et intellectuelles, on n'aura plus les blocages et la déperdition qu'on peut avoir aujourd'hui. Par exemple, on est en train de concevoir un petit appareil capable de séparer la manipulation de l'amplitude de celle des fréquences, et qu'un enfant pourra manipuler... Imaginez cet enfant, si

vous pouvez ainsi lui faire manipuler les paramètres du son, je pense qu'il aura une oreille formée d'une tout autre façon que si vous lui tapez sur la tête en lui disant « C'est un do, c'est un ré... »

●●● Des méthodes ?... On n'en est pas encore là. Ce que je peux seulement vous dire, c'est qu'il va falloir mener de pair la formation de l'oreille, la formation de la pensée, celle de la possibilité donnée aux enfants de structurer les choses et, enfin, de créer. C'est déjà ce qu'on essaie de faire avec certaines méthodes actives. Mais avec les moyens dont nous allons disposer avec les résultats de recherches menées à l'IRCAM, on pourra le faire, cela peut paraître contradictoire, avec beaucoup plus de précision et avec plus de laisser-aller. Cela permettra à l'enfant de mieux savoir, de mieux contrôler lui-même où il veut aller, donc de mieux s'exprimer.

Avec toutes les possibilités, tous les techniciens que je connais, s'il existait un Institut de pédagogie scientifique de la même conception que l'IRCAM, il y aurait de quoi occuper cinquante personnes.

C'est qu'il faut profiter très vite, « appliquer » très vite les résultats de la recherche. Les chercheurs vont à une telle vitesse ! C'est absolument fabuleux. De six mois en six mois, on assiste à des changements extraordinaires. Le temps qu'on mette certains résultats en application, on a autre chose qui vous sollicite. Il faut prendre garde. C'est un danger auquel il ne faut pas céder. Au niveau de mon Département surtout.

Je vous le disais, il y a beaucoup à faire. Une vie ou plusieurs. Mais de la réforme qui se prépare dans l'enseignement de la musique, je ne veux rien dire. Il est trop tôt... On verra après. Je travaille pour le moment à l'intérieur de mon Département. Il sera temps plus tard de trouver les passerelles, les ponts, les... souterrains pour « rejoindre ».

Propos recueillis par  
Georges Rouveyre





REFLEX 24 x 36  
 APPAREILS 24 x 36  
 CAMERAS, Super 8 et 16

PROJECTEURS  
 ACCESSOIRES  
 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS - TOUTES LES MARQUES

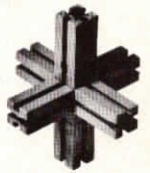
**PRIX DE GROS**

aux membres du Corps enseignant.

**J. LOTZ** spécialiste  
 12, rue Richer, PARIS-9<sup>e</sup>  
 REPRISES (Envoi province) CREDIT



**fischertechnik**



La pierre d'angle  
 d'un enseignement moderne

Demandez la documentation à  
 FISCHER-FRANCE - Service Scolaire - 12, rue Livio - 67 100 Strasbourg - Tél.: 39.18.67

BLANCHETTE MARCORELLES

**8 NOUVELLES COMEDIES**

pour enfants de 7 à 13 ans  
 Recueil n° 3

A.A.E.C.C. B.P. 81, 68000 Colmar  
 C.C.P. Strasbourg 681 67 E  
 22 F fco (20 F pour enseignants)

**UN EVENEMENT**

APRES 4 ANS DE SILENCE  
 RECEVEZ CHEZ VOUS  
 DÈS PARUTION  
 LE

**NOUVEAU  
 GRAND DISQUE 30 CM  
 de  
 GEORGES  
 BRASSENS**

chansons inédites

**42 F SEULEMENT!**  
 port compris

aucune autre obligation d'achat

Retournez dès aujourd'hui  
 le bon ci-dessous

**BON DE COMMANDE**

..... exemplaire(s) BRASSENS.

M .....

Rue ..... n° .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint .....

en chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de

**INTER-LOISIRS**

93 bis, rue Falguière, 75015 PARIS

**A titre personnel  
 ou pour votre salle de classe.**

Nous vous offrons la possibilité d'acquérir une série de reproductions de tableaux de Maître. Format 50 x 70 en héliotoile (agrée par le ministère de l'Education Nationale et recommandée comme moyen d'enseignement : J.O. du 24.06.76).



Consultez notre collection 76/77 gratuitement, sans engagement d'achat. Elle comprend 25 reproductions que vous garderez ou nous retournerez après consultation. Celles-ci, d'une qualité absolument irréprochable, au prix de 25 F ttc la pièce, sont vendues dans le commerce, à format égal, entre 50 et 60 F. Pour 25 reproductions ttc franco 500 F soit 20 F pièce. Pour 10 reproductions à 25 ttc franco 250 F soit 25 F pièce. En dessous de 10 reproductions ttc franco 30 F pièce.

M. \_\_\_\_\_ Ecole \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Veuillez sans engagement de ma part me faire parvenir votre dépliant de reproductions de tableaux héliotoile lavable, des Grands Maîtres de la peinture.

Date :

Signature :



**Centre de diffusion artistique et pédagogique.**  
 B.P. 4 - 61310 LE PIN-AU-HARAS - FRANCE.

R.S.C.



## l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

### comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poinant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

### direction

André Lichnerowicz.

### rédaction

**rédacteur en chef** : Pierre-Bernard Marquet.

**rédacteur en chef adjoint** : Maurice Guillot.

**chefs de rubrique** : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélias.

**secrétariat de rédaction - maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

**informations** : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

**documentation** : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mar'et, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

**lettres, arts, sciences** : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

**dessins** : François Castan.

### publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

### conseil d'administration de l'association éditrice

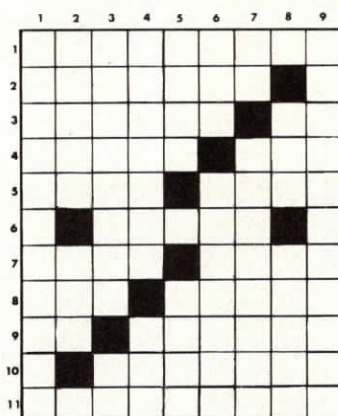
**bureau** : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

**membres** : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

## mots croisés

par Pierre Dewever

### problème 235



**Horizontalement.** 1 - Eléments d'une colonne où les plus avancés préparent le cou. 2 - Là, les Marquises furent découvertes par un Marchand. 3 - Prisons occupées par les fayots - Conjonction. 4 - Fruit rouge dont l'arbre intéresse l'ébéniste - Motif d'escalade militaire. 5 - Fait entendre à M. Seguin la voix du remords - Tuyau prévu pour l'utilisation d'un chalumeau. 6 - Mettre la rosette au milieu des œillets. 7 - Il reçoit son chef au canton - Elle suit son cours tout en gardant le lit. 8 - Unités réservées aux personnes âgées - Mettre sa fille en valeur. 9 - Privatif - Porc sur les rives de l'Amazone. 10 - Met à profit ce qui a été gâché. 11 - Hommes sachant plaquer les secrétaires.

**Verticalement.** 1 - Livre de recettes pour servir la langue. 2 - Sa cour se remplit quand ses cours prennent fin - Née aux échos des tyroliennes, elle finit sur l'aire du Danube bleu. 3 - Filets dont se pare le chef des Andalouses - Démonstratif. 4 - Bâton pour mettre sous les rayons - Sa pomme ne va pas au four, mais au foyer. 5 - Prince dupé par le manège d'un cheval de bois - Il fait d'une bière deux coups. 6 - Demande de répétition - Qui ont les dents longues. 7 - Note - Digne d'un don. 8 - Coup long sur un court - Couleur donnée par une peur bleue. 9 - Où les ouvriers de la gâchette travaillent avec pènes.

### solution du problème 234

**Horizontalement.** 1 - Mannequin. 2 - Ino - Nulle. 3 - Sérosité. 4 - Almée - Etc. 5 - Aimer. 6 - Telle - Ili. 7 - Hai - Nuées. 8 - Rue - Crues. 9 - Noë. 10 - Pannes - Se. 11 - Emeu - Unir.

**Verticalement.** 1 - Misanthrope. 2 - Anel - Eau - Am. 3 - Normalienne. 4 - Œil - Onu. 5 - Ensemencée. 6 - Qui - Ur - Su. 7 - Ultérieur. 8 - Illet - Lee - Si. 9 - Ne - Caissier.

## échecs

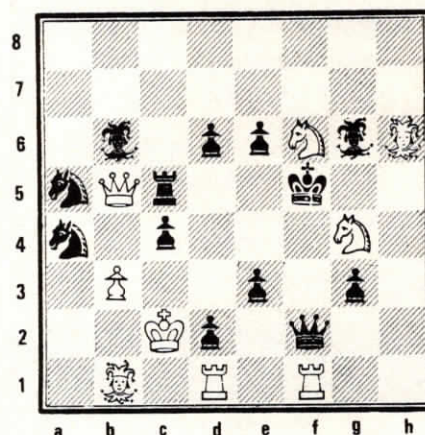
par Jacques Négro arbitre

### "l'échiquier en folie"

#### problème 4

Le Roi blanc va se trouver dans un cyclone! Mais comment allez-vous ouvrir la serrure de cette combinaison? C'est la clé du mystère; mais ce qu'il faut admirer c'est l'auteur, l'un des maîtres du suspense échiquéen.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups



Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste):

- la clé — indiquez la clé : 2 points;
- la clé et les variantes : 2 points pour la clé; 1 point par variante;
- la clé et ses secrets : 2 points pour la clé; 1 point par variante — « Quel genre de problème avez-vous à résoudre? » : 1 point.

Envoi des solutions à  
Jacques Négro, « Echecs »  
Nice-Matin, B.P. 242  
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 25 novembre

### solution du problème 2

- clé : Tb1! (2. Ch4 mat) (2 points);
- variantes : 1 - Rf5 ou Rd5 (Txh1 ou Th3 ou Th2) (Dxb1); 2 - Dxé3 (Cd4, Cg7) mat (3 points);
- secrets : la Tour noire évite la démolition par : 1.Cé1+ à la découverte et par 1.Txh1 pas de mat. Sans la Tour, le problème serait démoli (1 point).



## les échecs par correspondance

Au lieu de s'affronter de part et d'autre d'un échiquier, les adversaires peuvent s'adresser les coups dans des lettres, ce qui entraîne, évidemment, une bien plus grande durée de la partie dans le temps.

Ce n'est pas, cependant, une technique nouvelle. Outre la partie Louis VI, roi de France contre Henri 1<sup>er</sup> d'Angleterre, des commerçants autrichiens au Moyen Age auraient adopté le même mode de combat.

Voici deux exemples de jeu par correspondance.

### partie Lauterbach-Baer, 1929

Les parties courtes sont rares ; celle-ci est l'un des deux records du genre :

1.d4 Cf6 2.Cç3 d5 3.Fg5 Ff5 4.f3 é6 5.é4.

Après avoir reçu ce coup, Baer quitta l'Allemagne pour s'expatrier aux Etats-Unis ; vingt et un ans plus tard il reprit contact avec son ami et lui répondit : 5. Abandonne.

### partie Matsoukevitch-Voorema défense sicilienne

Voici une partie plus sérieuse, d'intérêt théorique, jouée par correspondance lors des championnats par équipes en URSS.

1.é4 ç5 2.Cf3 d6 3.d4 çxd4 4.Cxd4 Cf6 5.Cç3 a6 6.Fg5 Cbd7 7.Fc4 Da5 8.Dd2 é6 9.0-0-0 b5 10.Fb3 Fb7 11.Th-é1 Cç5 12.é5 dxé5 13.Fxé6 fxé6 14.Cxé6 Cc-d7 15.Fxf6 Cxf6 16.Txé5 Rf7 17.Dé3!

Un coup difficile à trouver. Après 17.Cd8+ Txd8 18.Dxd8 Dxd8 19.Txd8 Fxg2 la situation n'est pas claire.

17.h6 ?

Reperd la pièce. Après Rg8! l'attaque se poursuit par 18.Cxf8 Txf8 19.Té7 Fç8 20.Da7 avec pression.

18.Cxf8 Txf8 19.Té7+ Rg8 20.Txb7 b4 21.Cd5 Cxd5 22.Dé5 Tf6 23.Txd5 Abandonne.

Si Dxa2 24.Txg7+ Rxg7 25.Td7+ Rg6 26.Dé4+ Ff5 27.Td6+ gagne.

Si vous êtes intéressé par les échecs par correspondance vous pouvez demander des renseignements et un exemplaire

gratuit du **Courrier des échecs** à l'AJEC, 5, place Gambetta, 24700 Montpon-Ménesterol.

## galerie des champions

**Paul Morphy**, né à la Nouvelle Orléans en 1837, fit ses études de droit et fut reçu avocat à l'âge de dix-neuf ans ! Il étudia les échecs dès sa prime enfance, donnant tout de suite des marques de son génie. Il mourut en 1884.

**Samuel Boden** (1826-1882), maître et joueur anglais que Paul Morphy tenait pour le meilleur joueur qu'il avait rencontré en Angleterre, rédigea la chronique d'échecs du Field de 1858 à 1873 !

### Londres, 1858

#### gambit du Roi refusé

**Blancs** : Paul Morphy

**Noirs** : Samuel Boden

1.é4 é5 2.f4 Fç5 3.Cf3 d6 4.ç3 Fg4

La théorie moderne considère 4.f5 comme étant la continuation la plus forte pour les Noirs : 5.fxé5 dxé5 6.d4 éxd4 7.Fç4! fxé4 8.Cé5 Cf6 9.Cxf7 Dé7 10.Cxh8, les Noirs, pour la Tour sacrifiée, obtiennent une forte position.

5.Fé2 Cç6 6.b4 Fb6 7.b5 Ca5 8.d4 Fxf3 9.Fxf3 éxd4 10.çxd4 Df6! 11.Fé3 Cç4 12.Ff2! Dxf4

Après 12.Da5+ 13.Ré2! Dxf4 14.Da4 les Noirs doivent perdre une pièce sans une compensation suffisante.

13.0-0 Cf6 14.Dd3 Ca5 15.Cç3 0-0 16.g3 Dh6 17.Rg2 Ta8-é8 18.Ta1-é1 Rh8 19.Fé3 Dg6 20.Cé2 h6

Si 20.Cxé4 21.Cf4 Df5 22.g4! gagnant le Cavalier.

21.Fd2 d5 22.Cf4 Dh7 23.é5 Dxd3 24.Cxd3 Cç4 25.Fb4

Après 25.éxf6? Cxd2; 26.fxg7+ Rxg7 27.Txé8 Txé8, les Noirs ont une position gagnante.

25.Cé4

La pointe de la défense noire : ils sacrifient la qualité.

26.Fxf8 Txf8 27.Cf4!

Une surprise désagréable pour les Noirs. 27.Cd2 28.Fxd5 Cxf1 29.Fxç4 Cd2 30.Fd5 Fxb4 31.é6!

L'avance de ce pion doit coûter une pièce aux Noirs.

31.g5 32.é7 Té8 33. Fxf7 gxf4 34.gxf4 Txé7 35.Txé7. Abandonne.

# des catalogues

## COMMENT CONNAITRE LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE ?

Cochez sur la liste ci-dessous les catalogues que vous désirez recevoir gratuitement :

- Catalogue général. Ce catalogue rassemble une sélection d'ouvrages, les collections et les périodiques de La Documentation Française.
- Listes des périodiques
- Catalogue des Notes et Etudes Documentaires.
- La Documentation Québécoise.
- Les Archives de France
- Catalogue spécial universités.
- Economie Française.
- Catalogue enseignement

Abonnez-vous à **DF Actualités**, vous recevrez chaque mois, à votre domicile, la sélection mensuelle de nos publications.

Un guide indispensable pour vos recherches. Abonnement (1 an) : 15 F

Indiquez lisiblement vos nom et adresse et envoyez ce bon de commande à :

LA  
DOCUMENTATION  
FRANÇAISE

29-31 quai Voltaire  
75340 Paris-Cedex 07  
TEL : 261-50-10  
TELEX : 204826 DOCFRAN PARIS



# échanges et recherches

## location (offres)

- 38-Deux-Alpes, studio 4 pers., mod., cft, sud, pied pistes, centre, ttes périodes sf Noël et fév. zone C. Ecr. Holderith, 4, r. des Chevaliers, Fentange, Luxembourg.
- 05-Orcières, F2, F3, 4-8 pers., ski, ttes périodes. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.
- Bobigny, studio vide ou meublé pr j. h. étud. médecine 2<sup>e</sup> an. Ecr. P.A. n° 130 ou tél. 432-12-81.
- Alpe d'Huez, appt tt cft, 1 ch., 4 pers., ski, hiv.-été. Ecr. P. Brun, 38750 Huez.
- 05-Ancelle, ds chalet, cple + 1-2 enfants, ski, Noël, fév. C, Pâques C. Ecr. Richard, 187, av. G.-Péri, 78360 Montesson.
- 38-Villard-de-Lans, cote 2000, studio tt cft, 6 pers., loc. à la sem. Ecr. Augier, 2, av. Dutrievoz, 69100 Villeurbanne. Tél. (78) 89-57-48.
- 74430-Saint-Jean-d'Aulps, appt tt cft 4-5 pers. ds chalet ind., ttes sais. Ecr. Vulliez, les Martinets, 74430 Saint-Jean-d'Aulps.
- 39-Les Rousses, alt. 1100/1600, studio tt cft, 4 pers., vac., ski. Ecr. Mme Rousseau, 58, av. Dole, Champvans, tél. (84) 72-23-14.
- 74-Chapelle d'Abondance 1020 m, appts tt cft, ski piste, fond, vac. Noël, fév. A-B, Pâques. Ecr. Laborde, Bol. b2, 74140 Douvaine.

## location (demandes)

- 13-Aix-en-Provence, suite mutation, cple rech. petite maison loc. ou achat, Aix ou environs. Ecr. P.A. n° 131.

## échanges

- Dir. coll. éch. pav. Rouen 7 p. pples c/log. Alpes 4 pers., prox. ski, vac. Noël. Ecr. P.A. n° 132.

## ventes

- BERRY : prox. bourg, maison de camp. T.B.E., séjour avec chem. et poutres, chambre, cuisine, s. d'eau, w.-c., atelier, grenier, vue sur Arnon, sur 5 000 m<sup>2</sup> : 120 000 F. Ecr. Cab. GIRAUDEAU, 18160 LIGNIERES.
- ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.
- Epinay-s/Seine, 10 mn centre univ. Ville-taneuse, 4 p. tt cft ds petit imm. calme 200 000 F. Ecr. Villecroze, Dir. éc. mat., 95800 Enghien. Tél. 417-07-25.

## hôtels - pensions

- Vacances de Noël en Auvergne Hôtel « Bon Accueil » Logis de France \*NN 15800 Polminhac - Tél. 47-40-21 Cuisine familiale, calme, proximité station Super Lioran, prix modérés.

# SOURDS

Entendre... c'est bien  
Comprendre... c'est mieux  
Voilà ce que vous offre le  
**SPECIALISTE DE L'INVISIBLE**  
C.A.F., 5, rue Tronchet, PARIS-8<sup>e</sup>  
Essais gratuits n° 28 sur demande

## CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75003 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

- Découvrez la Camargue, la Provence, lors de votre prochain voyage d'étude. Demandez dès à présent les rgts : La Manadière MFV, 30740 Le Cailar, ouvert toute l'année.

- Vercors, Gorge de la Bourne, La Balme de Rencurel, 38680 Pont-en-Royans. Hôt.-rest. Collavet, Logis de France, tél. 4. Pensions vac. Noël, fév., Pâques, arrang. hors saison. Local groupe 20.

- En montagne, LA BALME DE RENCUREL, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. téléski, calme, repos, site pittoresque, HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée, intersaison 42 F, vac. hiv. 48 à 50 F net, sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.

- HAUTES VOSGES, rég. GERARDMER, « AU REPOS DES CASCADES » \*\* NN, 88460 TENDON. Tél. (29) 66-21-13. Pour une cure de repos et de bon air : réservation de studios et chambres, cft de caractère. Pour votre détente : notre restaurant et bar-salon.

- GROUPES ET CLASSES EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX (1 500 m), hébergement dans un chalet confortable. Ecrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05.

## automobiles - caravanning

- Vds 104 GL bleu métal, 9 000 km, 9 ms. Chaput, 47, rue Réservoir, 25400 Audincourt.
- Vds 204 GL bl., 7 500 km, 9 ms, lun. arr. chauff. Ecr. Pretot, Gde-Rue, 25550 Bavans.
- Carav. Trigano ST 651, chfge, 22 000 F. Ecr. Ripert, 50, Le Corbusier, Marseille.

## correspondance scolaire

- 24 CM2, 29 CM1, 21 CE2 ch. corresp. milieu rur., poss. voyages. Ecr. éc. mx Pasteur, 78680 Epône.
- 28 CM2 mx ch. corresp. 59 ou 52, mil. rur. Ecr. Ec. mx A.-Camus, 59640 Dunkerque.

- 28 CM1 mx ch. corresp. Est ou côte Atl. Ecr. Ec. mx Château-Gombert, 38, bd Durbec, 13013 Marseille.

- 22 CE2, 9 CM1 ch. corresp. rayon 150 km, voyage. Ecr. Ec. Pr Baziège, 31450 Montgiscard.

- 6 CE2, 6 CM1, 6 CM2 ch. corresp. ds villages 23, 63, 03, 42, 19, 15, 43, poss. voy., éch. Ecr. Ec. Saint-Gervais-du-Perron, 61250 Damigni.

- Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

## relations

- Engte 30 a., div. rencontrer. vue mariage M. fonct. 30-40 a. Ecr. P.A. n° 133.
- 23 a., fonct. B, aven., sympa, doux, sport., ouvert, ép. J. F. fem., gent. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. 261-77-11.
- Nouvelle retr. ch. compagne voy. Inde, janv.-fév. Ecr. P.A. n° 134.
- 44 a., photog., phys. agréab., doux, sympa, sport., ép. J. F. agréab., dist. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. 261-77-11.
- Engt 50 a., all. jeune, caract. ouv., dés. corresp. avec coll. sympa, vue sorties, vac. si affinités. Ecr. av. photo P.A. n° 135.
- 42 a., technic., dist., sympa, cultiv., ép. Mr bon milieu, sinc. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. 261-77-11.

## RELATIONS AMICALES

corresp., div. sorties, ttes régions, ts âges, milieux, renc. c/3 timbres RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

## divers

- Enveloppes illustrées blanches pour la correspondance personnelle, pour sensibiliser les siens : Hiroshima, Polynésie, Pré-histoire (désarmement), Nucléaire (centrales). A commander à Fayard, 142, rue des Alliés, 42100 St-Etienne, 8,50 F les 95 fco, CCP Lyon 54 57 37 R.
- Oxford Intensive School of English, école d'anglais de hte réputation en Angleterre rech. prof. pr agir en qualité de corresp. (toutes rég. de France). L'école possède également un service groupe pr les prof. qui désirent constituer et accompagner un groupe d'élèves. Pr ts rengts O.I.S.E., 16, rue Boulainvilliers, Paris 16<sup>e</sup>. Tél. 525-84-82.

Les films gratuits - Les livres en discount - La vie associative - L'actualité de l'animation - Petites annonces - Dossier : la danse folklorique dans :  
**LE MENSUEL DE L'ANIMATION**  
N° 19 : 5 F (fco) à  
S.T.A.J., 10, rue de Charonne,  
75011 PARIS

- ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES DATES PARIS. Tél. 553-13-41

- DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.





Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

**FRANCE 60 F**

**ÉTRANGER 80 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire

Mandat carte

Date ..... Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.  
RESIDENCE

*Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.*

ZIPCODE

76

80

PAYS  
(si Etranger)

Envoi de la facture à

NOM

ADRESSE

**A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement**

**meublier**

**VS**

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



**Catalogue et devis gratuits sur demande**

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité



# pourquoi vous abonner à l'éducation ?

**parce que  
vous y trouvez chaque semaine\***

- **toutes les informations qui vous concernent directement...** Rubrique « A votre service » : dans le numéro du 23 septembre, les rapports du maire et des écoles de sa commune ; dans le numéro du 30 septembre, les différentes sortes d'écoles et la prise en charge de leur budget.
- **toutes les informations qui doivent vous aider dans votre vie professionnelle...** Rubrique « Dans les publications officielles » par exemple, où vous trouverez les textes officiels du J.O. et du B.O. analysés et commentés.
- **toute l'actualité pédagogique et culturelle :** stages, journées d'étude, colloques, séminaires, expositions, présentation d'émissions de la RTS...
- **l'examen des livres et revues de pédagogie.** Numéro du 23 septembre : « l'enfant inadapté à l'école » ; « le jeune enfant et ses besoins fondamentaux » ; « l'évolution de la psychopédagogie » ; etc.
- **des études et un dossier sur les problèmes éducatifs...** Par exemple la formation des maîtres - les parents chez les enseignants - l'enseignement des langues régionales...
- **les expériences... et les opinions :** chefs d'établissement, professeurs, instituteurs, nous écrivent. Nous publions leurs lettres, qui parfois prennent l'allure de véritables dossiers.
- **la vie culturelle et scientifique :** la vie de l'esprit, l'art, la littérature, le cinéma, la télévision, les disques, le théâtre...
- **le monde comme il va :** une étude sur un grand problème social, scientifique ou culturel.
- **sans oublier de vous distraire** avec les mots croisés, les échecs et le bridge.
- **et de vous rendre service :** les petites annonces sont championnes du rendement dans les milieux enseignants.

\* **du calendrier scolaire (36 numéros par an)**

**toute l'actualité scolaire et universitaire**